ISSN 0245-9507

N° 326 - 14 F
FÉVRIER 1991

le peuple breton

LES CAMPAGNES APRES 25 ANS D'EUROPE

ABADENN, UN PROJET POUR LA BRETAGNE

Photo: Chantal SIMON

POBL VREIZH

HOMMAGE A ÉTIENNE RIVOALLAN

Journée du souvenir à Bourbriac



Les amis d'Étienne Rivoallan en tête du cortège.

Bourbriac a rendu hommage dimanche 13 janvier à un de ses fils décédé accidentellement il y a 30 ans à l'âge de 29 ans, Étienne Rivoallan, un des sonneurs de musique traditionnelle les plus connus de Bretagne.

Plus qu'un sonneur, plus qu'un militant de la musique bretonne, Etienne Rivoallan fut pour tous ceux qui l'ont connu un militant breton, au sens plein du mot, un des ces militants sans lesquels la culture bretonne ne serait plus qu'un souvenir. Beaucoup de militants d'aujourd'hui n'hésitent pas à dire qu'ils lui doivent leur vocation bretonne et ceci un peu partout en Bretagne.

A Tréguier où il travaille comme ébéniste, il ne manqua pas non plus de susciter des vocations parmi les jeunes. Notre camarade, Christian Le Berre, maître du port de Tréguier, affirme que c'est Étienne Rivoallan qui l'a initié à la musique et d'une manière plus générale à la culture bretonne.

Il se souvient aussi de cette boîte d'allumettes remplie d'anches de bombarde (on sait qu'Étienne Rivoallan était passé maître dans la fabrication des anches) qu'Étienne lui expédia à Tamatave, où Christian alors marin de commerce faisait escale et occupait ses loisirs à souffler dans le buis.

Dimanche, après la messe en breton dans l'église de Bourbriac où les amis du disparu, les militants, se mêlaient aux Briacins, après un dépôt de gerbe sur sa tombe, l'assistance se dirigea vers le muret de la petite place où Mme Rivoallan, mère d'Étienne, dévoila la plaque du souvenir. A cette occasion notre ami Yannig Botrel, maire-adjoint de Bourbriac, Louis Bourgès, conseiller général du canton, et Donatien Laurent, directeur du CRBC à Brest, évoquèrent tour à tour le visage de ce sonneur exceptionnellement doué, de ce militant désintéressé et exemplaire.

Fanch PERU

ENSEIGNEMENT :

Grève de la faim pour la formation des instituteurs bretonnants

Yannick Baron, président de Dremmwel[1] a entamé une grève de la faim le 21 janvier. Au moment où nous mettons sous presse nous ne connaissons pas les premiers résultats de cette action décidée en fonction de l'urgence de la situation et des décisions que pouvait prendre le Conseil général du Morbihan les 29 et 30 janvier.

Nous publions la lettre adressée à de nombreux élus bretons par celui qui mérite un soutien massif et actif.

Lundi 21 janvier 1991

Monsieur,

Alors que dans le Mor-Bihan dix instituteurs bilingues breton-français sont indispensables pour assurer la rentrée 1991,

- ***AU NIVEAU DE LA BRETAGNE :***

– Aucune formation d'instituteurs bretonnants n'est ni organisée ni prévue, ni pour les maîtres de l'Éducation nationale ni pour ceux de Diwan ;

– Un seul poste annuel de C.A.P.E.S. de breton est créé depuis quatre ans ;

– Aucun organisme spécifique de gestion de l'enseignement du breton n'existe ;

Suite page 22

SOUSCRIPTION

Quelques moyens pour aider

En dehors des dons – si utiles – que vous faites chaque année (il n'est pas interdit de faire un geste de plus, à l'occasion), vous pouvez nous aider à éviter les rappels d'abonnés (cartons jaunes puis rouges, sans expulsion) en vous réabonnant à temps. Le nombre de gauche, sur la bande d'abonnement, correspond au numéro d'échéance de votre abonnement. Si c'est 326, il se termine avec ce numéro de février.

Réabonnez-vous sans attendre : vous éviterez des désagréments et le *PB* économisera une, deux ou trois relances. Si l'échéance est en mars, réabonnez-vous maintenant : nous ajoutons 12 numéros au nombre qui figure sur votre bande et vous êtes tranquilles pour une pleine année supplémentaire.

Au moindre problèmes de distribution, prévenez-nous : le *PB/PV* n'est (presque) jamais en retard. Si vous ne l'avez pas reçu au 6 février, c'est qu'il y a une anomalie quelque part. Ecrivez-nous. Merci.

Jean Le Lay à Nantes, François Boucher à Brest, Michel Morvan-Caradec en région parisienne n'ont pas reçu leur dernier « PB ». Ils ont changé d'adresse et ne nous ont pas prévenus. Qui peut nous aider à les retrouver...

Liste souscripteurs

J.P. Perrot, Cholet (80) ; G. Couetoux, Nantes (80) ; A. Deshayes, Kemper (20) ; P. Le Coadou (20) ; Y. Guillou (380) ; M.F. Dutheil (30) ; L.D. Vincennes (400) ; G. Barrillot, Pornichet (20) ; E. Gasche, Nantes (20) ; Noela Diquelou, Penmarc'h (120) ; P. Chatton, St-Malo (30) ; P. Gregram, Plérin (20) ; A. Ropars (20), Gwiklan ; Y. Jégou, Lorient (40) ; J.B. Vlanderen (20) ; P. Jégou, Lorient (80) ; J. Tudal-B., Douarnenez (20) ; Y. Puillandre, Châteauneuf-du-Faou (30) ; D. Le Lorre, Nantes (30) ; M. Le Chartier, Plérin (30) ; G. Tual (80) ; V. Dubois, Rennes (20) ; M. Génin, Rennes (90) ; J.R. Le Quéau, Locquirec (30) ; Anaïg Baillard, Huelgoat (20) ; M. Drouelle (80) ; J. Fagot, Ramonville (20) ; A. Spagnol (20) ; C. Laveant (20). **Total 2e liste : 2.070 F. Total 91 : 5.100 F.**

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

En guise de sommaire

PEUPLES DU MONDE : La guerre du Golfe, les agressions de l'URSS contre les peuples baltes sont évoquées (Édito p. 4, p. 17-18), **avec, en outre, un témoignage lituanien.**

ÉCONOMIE : Très présente dans ce numéro avec un bilan de 25 années de politique agricole européenne (p. 6) **et une initiative prometteuse, le projet Abadenn** (p. 8). **Des nouvelles de la mer suivent** (p. 11), **après les nitrates** (p. 10).

POBL VREIZH : Un numéro substantiel de 4 pages, où l'on évoque les bruits de bottes (p. 12), **O. Guichard** (p. 13), **la télévision et des lectures de qualité** (p. 14-15).

CULTURE : Encore l'histoire (p. 20-21), **des lectures, une interview de Dan Ar Braz** (p. 24), **les disques** (p. 25), **avant le courrier et Nono** (p. 26-27).

Je m'abonne au « Peuple Breton »

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - tarif minimum : 140 F.
  - de soutien à partir de 160 F (1)
  - étranger : 170 F et plus (1)
  - étranger par avion : 180 F et plus (1)

  à partir de N° ..... inclus.
- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Le peuple a faim... de vérité !

La reconnaissance partielle du peuple corse par l'État français a créé une onde de choc en Bretagne et ailleurs. On aura remarqué à quel point certains politiciens ont mal encaissé le service ainsi rendu à l'UDB, à la veille de son congrès !

La précipitation de certains vers les micros et les caméras, pour affirmer leur attachement inoxydable mais « raisonnable » (seul le leur bien sûr, est raisonnable) à la Bretagne éternelle, montrait à la fois leur gêne de nous voir marquer des points et leur volonté de nous enlever autant que possible toute forme d'avantages !

Des Bretons un peu naïfs (hélas, les stocks sont riches !) pourraient, devant certains niveaux de « consensus », croire que désormais on peut compter sur tous ces braves gens pour bouffer du cheval (d'orgueil) ensemble et partir (en TGV au moins) vers une Bretagne vivante et néanmoins bretonne...

A ceux-là, on peut rappeler l'attitude hypocrite des partis hexagonaux vis-à-vis de la culture bretonne. Combien de déclarations, d'interventions médiatiques, de projets de lois progressivement vidés de leur substance ont été émis par ces formations politiques **essentiellement pendant les campagnes électorales** ou **pendant leur « séjour » dans l'opposition. Cela n'empêche absolument pas leur travail de démolition dès qu'ils sont au pouvoir**. L'exemple de la langue est très clair : on prend par-ci, par-là, quelques petites mesures alibi, pour faire joli dans le tableau. Mais on attend tranquillement que les dernières générations de Bretonnants naturels passent au cimetière pour donner à la langue bretonne... sa « solution finale », la mort. Tant que le nombre de Bretonnants qui meurent est très supérieur au nombre de Bretonnants qui sont formés, l'opération se poursuit sans heurts. Même Diwan, à la limite, peut être soutenue. Comme l'arbre qui cache la forêt !

Pour le reste, pour tout le reste, on peut compter sur eux. La méthode sera la même. Soumis à leurs directions parisiennes – par intérêt personnel ou par conditionnement – **ils voleront au secours des décisions « nationales » françaises quelles que soient leurs conséquences en Bretagne !**

C'est pourquoi, plus que jamais, nous faisons appel à tous ceux qui peuvent travailler avec nous. Chacun, à son niveau, avec ses choix de méthode, doit participer à notre tentative difficile de reconstruire une structure solide de réflexion et d'action autonome !

L'UDB a augmenté ses effectifs de 15 % en 89. Elle a constaté en 1990 une progression de plus de 23 % depuis fin 89. Ne vous laissez plus tromper ni anesthésier. Venez avec nous. Aujourd'hui. Conquérir votre liberté, réellement, comme un peu partout en Europe.

J.G.

EDITO

Garder le cap

Dans une période d'incertitudes et de tensions où les informations du jour peuvent balayer un article écrit la veille, nous nous bornerons à rappeler les exigences qui sont celles de Bretons conscients et de leurs problèmes et de ceux du monde. Il n'y a d'ailleurs pas de fossé entre les deux. Nous œuvrons pour l'application du droit des peuples à disposer partout d'eux-mêmes et aussi pour le droit de tous à la démocratie. En ce sens, il y a des questions urgentes partout.

● Au Moyen-Orient, le Koweit doit être évacué par l'Irak mais aussi le Liban par la Syrie. Les Palestiniens doivent pouvoir disposer d'une patrie et les Israéliens être reconnus : l'un ne va pas sans l'autre. Le peuple kurde doit pouvoir décider de son destin.

● En Europe de l'Est, l'empire soviétique doit laisser le choix de leurs avenirs aux peuples qu'il a conquis par les armes : aujourd'hui le sort des Baltes nous inquiète particulièrement. Quant au peuple russe, il n'a toujours pas connu les libertés démocratiques qui ont été développées récemment en Europe centrale.

● A l'Ouest, le colonialisme existe toujours, et aussi la guerre (Irlande du Nord, Pays Basque). Une Europe démocratique aurait un rôle à jouer dans ces deux conflits qui n'en finissent pas. Et aussi chez les États membres qui ne reconnaissent pas leurs minorités, de l'hexagone à la Grèce.

Partout la paix va de pair avec la démocratie, la liberté pour les groupes comme pour les individus. C'est une cause tout à fait universelle que nous défendons, un peu trop seuls, parfois, nous les autonomistes-fédéralistes de gauche contre tous les hégémonismes, sans oublier le Tiers Monde (Tibet, Amérique Latine...).

● Une paix durable ne pourra être instaurée sous quelque hégémonie que ce soit.

U.D.B.

Une lettre de la sœur de Jean Groix au « Télégramme »

En complément de notre édito du mois dernier, nous publions ces précisions :

« Suite au portrait dressé de mon frère dans votre journal de samedi, j'ai plusieurs réflexions à vous soumettre, étant donné que je connais certainement mieux mon frère que ses concurrents professionnels.

« J'ai relevé dans cet article que c'était un homme peu liant alors qu'en aval on pouvait comprendre le contraire puisqu'il avait su se mettre à la portée de la petite Natacha pour l'aider dans ses cours de mathématiques. Il est effectivement peu probable que des vétérinaires en concurrence directe avec lui dressent de lui un portrait objectif et impartial. Je note aussi le terme de « concurrent déloyal ».

A ce propos, je me demande ce qu'en pensent ses clients, envers qui il savait adapter ses prix dans une conjoncture paysanne parfois difficile. Suivant ces propres propos : « Je n'admets pas les pratiques féodales de cette corporation. Il m'arrive parfois d'oublier de pratiquer des tarifs maximum permis par la grille syndicale. Je discute avec les éleveurs car je n'ai pas envie d'égorger le monde paysan ». Des agriculteurs en difficulté apprécieront.

« Quant à ses compétences professionnelles, elles furent largement reconnues dans la région de Nantes, ne serait-ce que par l'École des Vétérinaires de Nantes qui le faisait maître de stage dès 1981.

« Je vous rappelle aussi que le problème des praticiens migrants a été réglé en 1982, sous le ministère d'Édith Cresson ».

Yolande Groix

On peut écrire à Jean Groix, 810/883-1re division, cellule 481, Centre Pénitentiaire de Fresnes, allée des Thuyas, 94261 Fresnes Cedex.

Le courrier sera bien sûr ouvert auparavant.

Après le débat sur la question corse et réunion CSCE à Paris

Dans le « Manifeste Régional pour une autre Bretagne » (éditorial de Louis Le Pensec, député du Finistère, porte-parole du Breis) du 26 mars 1981, on lit :

« Il appartiendra aux Bretons, au travers de leurs instances élues, de faire connaître les mesures de décentralisation qui leur semblent les mieux adaptées à leur région. La possibilité d'une **organisation différenciée**, selon les régions, des pouvoirs régionaux et locaux sera en effet ouverte. Le gouvernement examinera en collaboration avec les assemblées régionales de Bretagne les mesures spécifiques de décentralisation prenant en compte les aspirations du **peuple breton**... Un découpage administratif arbitraire a séparé la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne historique... ».

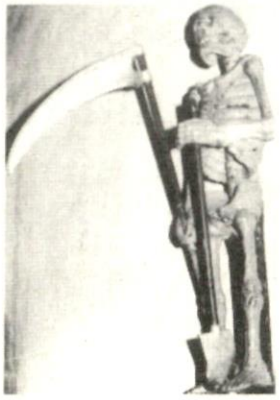
Était-ce pur opportunisme à la veille d'une échéance politique majeure ? De même, le vœu présenté par les élus régionaux du PS sur la reconnaissance du « peuple breton » n'est-il pas, au-delà de la sincérité de certaines individualités, essentiellement récupérateur ? On peut logiquement se le demander quand on mesure le peu de chemin parcouru depuis 1981. Les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs, c'est le moins que l'on puisse dire. Ce ne sont pas le silence des principaux responsables bretons du PS et des fédérations et encore moins les déclarations du député-maire de Quimper (22-11-90) : *« Je ne ressens aucune demande de cette nature pour les 3 millions de Bretons »*, qui inciteraient à penser le contraire.

Au-delà de ces péripéties, **ce qui est essentiel** c'est premièrement le fait que l'évolution de la société rend « obsolète » – comme dit le RPR P. Mazeaud – le système centralisé français et que, secondement, la France continue d'être confrontée, comme tant d'autres États, au problème des minorités ou des nationalités, le mot importe peu. La métaphysique jacobine peut nier l'existence de peuples différents au sein de l'État français, elle ne peut empêcher ces peuples d'exister concrètement. Le droit devra le reconnaître tôt ou tard. Et quand la France propose à la CSCE une instance juridique pour aider à la solution des conflits dits de minorités, en Europe, nous lui suggérons de balayer devant sa porte et proposons la création d'un Conseil européen des peuples sans Etat dont la première tâche serait de recenser les pratiques et les droits en la matière sur le continent européen... et l'on s'apercevrait que la France, championne des droits de l'Homme ! occupe la dernière place avec la Grèce et la Bulgarie.

H. GOURMELEN

Clin d'Œil

Le retour de l'Ankou



A ma demande, je me suis déplacé – gracieusement – à Ploumilliau pour y examiner l'Ankou à son retour d'Autriche. Les amateurs d'art breton sont, en effet, attentifs à la santé de leurs statues depuis que le paysan Gwénédour de Bulat s'est fendu... la figure (et le torse) au Grand Palais.

J'ai donc observé médicalement l'Ankou, ce qui n'avait été fait ni par l'abbé Villiers ni par A. Le Braz, d'ailleurs incompétents. Eh bien je puis dire que notre Ankou l'a échappé belle. Car il est chétif. Haut d'un mètre vingt à peine, c'est un achondroplase, qui plus est atteint de malformations congénitales. Il n'a que huit côtes par hémithorax. Qu'a-t-il fait des quatre autres ? Dieu les aurait-il prélevées pour créer ces Èves de la mort que sont les lavandières de la nuit ? Quant aux vertèbres n'en parlons pas ! Ingres dotait ses odalisques d'une vertèbre supplémentaire : il en manque une dizaine à l'Ankou... Aussi étrange est son bassin ouvert comme un bénitier, dépourvu d'eau bénite, mais empli de poussière génératrice d'allergie. Pas de rotules. Des épaules, des coudes, des genoux monstrueux. Un sacrum et un coccyx étalés, véritablement simiesques. Comme le sont aussi la bouche édentée, les pommettes saillantes, les orbites cryptiques. Je me suis laissé dire que c'est au cours d'une promenade à Ploumilliau que Georges Brassens a trouvé l'inspiration de son « Gare au gorille ! ».

Il est évident qu'un Ankou aussi mal bâti risquait l'accident au cours de ses transferts.

Conclusion : il est à souhaiter que notre Ankou ne soit plus convié à d'aussi longs déplacements. Si l'on craint qu'il ne tombe dans la dépression, ouvrons l'église aux visiteurs. L'Ankou est certainement le personnage le plus connu de Ploumilliau et je m'étonne que la municipalité ne l'ait pas encore nommé citoyen d'honneur. Il est juste que les touristes puissent lui rendre hommage.

Docteur Edmond Rébillé

Chiche!

D'autres le disent...

***« Nous devrions tendre vers la constitution en France de grandes régions ayant une assise suffisante pour que les initiatives régionales et locales puissent se développer librement. Il faudrait aller vers une atténuation du rôlé exclusif du département et veiller à ce qu'il ne soit pas un échelon qui puisse fêner ou freiner l'action au niveau régional »*, disait Raymond Barre au grand jury RTL le 9 décembre 1990. Pourquoi n'a-t-il pas mis ce qu'il dit en pratique ? On est décentralisateurs de l'opposition, centralisateur une fois au pouvoir.**

Anne Sinclair ignore-t-elle l'histoire ?

Par l'émission « 7 sur 7 » (TF1), dimanche 23 décembre 1990, Anne Sinclair nous a rapporté la conversation qu'elle a soutenue avec le Prince de Galles, héritier de la couronne britannique lors de son séjour à Paris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle l'a inondé (et nous avec) avec les termes « les Anglais » alors que le prince a uniquement parlé « de Britanniques » (British) et de Grande-Bretagne (Great Britain) confirmé par son interprète de langue anglaise, qui traduisait fidèlement en français les explications de son souverain. Jamais le mot « anglais » n'a été prononcé.

Anne Sinclair a obéi, sans doute, aux recommandations de ses formateurs bien que sa connaissance de l'anglais lui permettait de s'adapter respectueusement à l'expression exacte de la pensée de son interlocuteur.

Les journalistes obéissent aux règles imposées selon l'idéologie de leurs directeurs comme ils le font pour le mot « Ouest » que François-Régis Hutin exige de ses subalternes.

A.R.

Histoire belge

Ils n'ont pas leur langue dans leur poche les Wallons quand ils jugent les propos de Mitterrand dans la querelle dérisoire, mais ô combien coûteuse, autour du choix du siège définitif du Parlement européen. Au Conseil européen de Rome, mi-décembre, Mitterrand avait déclaré : *« Ça ne sera peut-être pas Strasbourg, mais, en tout cas, ça ne sera sûrement pas Bruxelles »*.

La réponse des Wallons n'est pas tendre. Pour le libéral de Donnea, député européen : *« François Mitterrand me fait penser à une petite fille qui préfère casser sa poupée plutôt que la prêter à sa petite sœur »*. Pas mal non plus la réplique de la socialiste Raymonde Dury, députée européenne elle aussi : *« Je crois que François Mitterrand ne sait pas vraiment ce qu'il dit »*. De là à penser que pour les socialistes wallons « Tonton » serait sénile... Et ce pauvre Alain Decaux qui se démène avec sa francophonie ; c'est plutôt la franco-cacophonie.

Cela dit, le parti pris des Wallons pour Bruxelles n'est pas purement sentimental. Il y a derrière la candidature de la capitale belge, comme derrière celle de Strasbourg, de gros intérêts immobiliers. C'est aussi ça l'Europe...

Beurk !

Exemple de mauvais goût dans une presse qui se prend au sérieux (« Libération » - 26/12/1990). Les origines des victimes y seraient-elles pour quelque chose ? Décidément, en France, la presse dite de gauche a bien changé.

Noël aux tisons

Un bébé de 11 mois est mort, hier en fin de matinée, dans l'incendie d'un appartement d'une cité HLM du quartier de Planoise, à Besançon (Doubs). Le feu a pris peu avant midi, dans la chambre où dormait le petit Rahouf. La mère, Nassera Chemengui, 28 ans, a été brûlée au visage.

Selon que vous serez grands...

Lorsqu'une personne tente de se suicider, la jurisprudence considère qu'il s'agit d'un acte de déséquilibré, et lui prescrit un séjour en hôpital psychiatrique.

Lorsque le juge Boulouque s'est donné la mort, que n'a-t-on pas entendu sur la grandeur de ce geste ?...

En accord, pour une fois ! avec la jurisprudence, nous ne voyons pas pourquoi le même jugement ne serait pas appliqué à cet ex-juge. Nos amis les Basques en savent quelque chose...

L'Europe contre les campagnes : d'autres l'écrivent...

Dans le numéro 323 du *PB* (novembre 1990, pp. 6 et 7, « La politique agricole de la CEE : à hue et à dia ! »), nous avions analysé la politique agricole commune (PAC) de Bruxelles et mis en évidence ses contradictions internes (ou ses leurres) à l'occasion de la production par la Commission exécutive (présidée par J. Delors) d'un projet communautaire de développement de l'économie rurale baptisé « LEADER ». Contradictoire, en effet, car ce projet vise à corriger les effets sociaux et écologiques désastreux d'une politique de 25 ans qui s'est faite au détriment du plus grand nombre et de l'environnement, et qui n'est pas fondamentalement remise en cause. Le mécanisme de soutien des prix agricoles (sans considération aucune pour le niveau de production par exploitant) et le système des quotas, qui ont accéléré la concentration et accru le productivisme, tout en coûtant une fortune aux contribuables (ô comble du libéralisme), sont, en effet, toujours d'actualité à la Commission et parmi les Etats membres de la CEE.

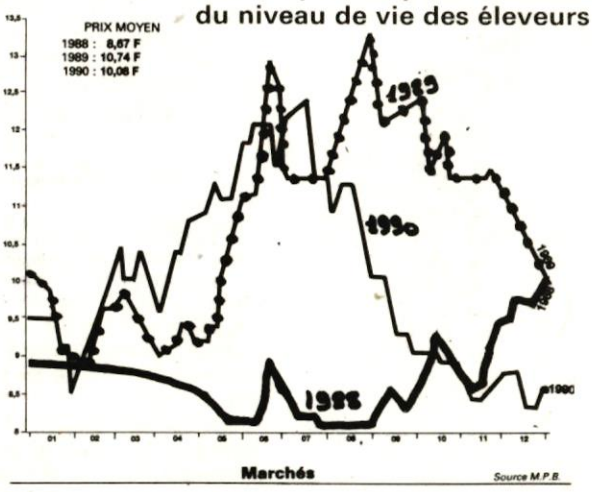
A la suite de cette analyse, il nous a semblé intéressant de reproduire les extraits les plus significatifs d'un projet de rapport sur le programme « LEADER » que G. Stevenson (socialiste britannique) vient de soumettre à la commission de l'agriculture du Parlement européen. On y trouvera paradoxalement de multiples recoupements avec notre propre analyse.

ANALYSE

1. Les problèmes de l'agriculture

« Pour l'avenir du monde rural, la Commission se dit guidée par trois préoccupations fondamentales : le maintien de la cohésion économique et sociale, l'ajustement inévitable de l'agriculture et la protection de l'environnement. Pourtant, ces trois préoccupations sont aggravées par les orientations de la Commission (...) Nous avons créé les problèmes des zones rurales de nos propres mains, notamment par la maladresse de la prétendue réforme de la PAC, qui a signifié la faillite de nombreux agriculteurs et un abandon sans précédent et continu de l'activité agricole (d'ici l'an 2000 et si les tendances actuelles se poursuivent, le nombre d'agriculteurs dans la Communauté sera divisé par deux, bien que la Commission indique qu'un mouvement des villes vers les campagnes prend le relais de l'exode rural). Nous avons suscité des tensions économiques et sociales et nous demandons maintenant comment les atténuer. Nous avons réduit le revenu des agriculteurs et appauvri les zones rurales et nous demandons maintenant comment les revitaliser. Nous avons détruit une bonne partie de l'environnement et nous demandons maintenant comment l'améliorer (...) ».

L'évolution du prix du porc traduit la baisse du niveau de vie des éleveurs



« L'instrument des prix est mal choisi pour résoudre le problème de la surproduction, éviter les « guerres » agricoles internationales, générer des économies substantielles pour le contribuable ou respecter l'environnement. De fait, il risque d'aggraver tous ces problèmes et d'accroître les différences structurelles à l'intérieur des Etats membres et entre ceux-ci les petits producteurs agricoles étant les plus durement touchés » (...)

2. Le PAC, victime de son propre succès

« Aujourd'hui même, alors que le problème des excédents est réputé résolu, nous dépensons 2,4 milliards d'écus par an (1 écu = 7 FF) pour déprécier des stocks indésirables, sans parler des 20 milliards d'écus environ que nous déboursons tous les ans pour nous débarrasser de produits sur les marchés internationaux, ce qui n'est pas sans incidence pour nos partenaires commerciaux et les pays du Tiers-monde. Ces chiffres démentent de fait la Commission lorsqu'elle affirme que nous n'avons pas de moyens – ou pas assez – pour traiter les problèmes du monde rural, et démontrent que si seulement il était mis fin aux aberrations de la PAC, nous pourrions avoir une vision nettement plus positive du développement rural à long terme » (...)

« **Il apparaît de plus en plus clairement qu'il y va de l'intérêt général d'assurer aux agriculteurs un revenu suffisant** (...) La décroissance continue de la part de l'agriculture dans l'économie, et son déclin, vont de pair avec une concentration de la production agricole, **en raison des prix de soutien et d'intervention**, qu'il convient de réorganiser pour que les zones rurales puissent se développer positivement. Ce n'est qu'en réalisant cette réforme que nous pourrons réunir les fonds pour agir de façon crédible vis-à-vis des zones rurales ».

3. Une politique agricole socio-économique pour les petites exploitations

« La question clé réside bien évidemment dans la base qu'il conviendra de donner à la nouvelle PAC. Il faut y répondre en destinant cette dernière **à la promotion et à la protection des exploitations familiales** » (...)

« Une approche **socialement sérieuse** de l'agriculture peut constituer le fondement d'une politique rurale raisonnable. Une approche semblable appelle une révision fondamentale du système de la PAC et du mécanisme de soutien des prix dans le but de contrecarrer la concentration de la production et de promouvoir les petites exploitations » (...)

4. Les problèmes des zones rurales

« La Communauté européenne est « rurale » à 80 %, mais ce terme cache une très grande diversité régionale (...) Il est indispensable d'adopter une approche intégrée, et non pas sectorielle, si l'on veut s'attaquer aux problèmes ruraux (1) » (...)

« Dans un souci d'efficacité, il semblerait par conséquent logique de dis- →

poser d'un Fonds structurel pour le développement rural, qui pourrait bénéficier de virement des Fonds structurels actuels (2), qui doivent être réorganisés (...) Il nous faudrait peut-être nous donner dix ans en matière d'aménagement rural et, en conséquence, accorder à ce Fonds ce même délai ».

NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE RURALE

« La politique et les mécanismes agricoles doivent être utilisés d'une façon qui ne soit pas purement économique, dans le cadre d'une approche globale de la politique rurale. Toute modification des orientations doit être suffisamment souple pour répondre à la grande diversité des situations dans les États membres. Une participation locale et le rejet de solutions générales s'avèrent donc nécessaires » (...)

« Nous devons avoir présent à l'esprit que, quelle que soit l'issue des négociations du GATT – et grandes sont les chances d'un échec – la protection des agriculteurs à l'égard de l'extérieur sera abaissée à long terme (3). La nécessité d'une politique rurale n'en acquiert que davantage d'urgence ».

RELATIONS ENTRE ZONES RURALES ET URBAINES

« Rural ne signifie pas exclusivement agricole. Le développement d'activités nouvelles, non agricoles, ainsi que l'agriculture à temps partiel, dont l'importance s'affirme dans certaines parties de la Communauté, parviendra à soulager les services urbains et à multiplier les investissements rentables dans les infrastructures rurales. En d'autres termes, le maintien de l'agriculture dans le monde rural servira de catalyseur à des possibilités de développement dans d'autres directions » (...)

« Une politique rurale doit couvrir le développement des services, les infrastructures et notamment l'offre de logements à prix réduit dans des zones où ils sont devenus prohibitifs, ainsi que l'éducation et la formation, en encourageant les investissements en provenance du secteur privé » (...)

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

« Les sociétés rurales doivent être encouragées à protéger l'environnement, réduire la pollution agricole et développer l'emploi généré par la protection du milieu dans les zones rurales. De multiples possibilités existent à cet égard pour revitaliser les économies rurales. Les idées de la Commission en la matière révèlent une contradiction fondamentale. D'un côté, nous contraignons les agriculteurs à produire plus efficacement pour protéger leur revenu, alors que, de l'autre, nous le rognons avec les stabilisateurs » (...)

Une proposition de résolution européenne sur les naufrages de bateaux de pêche en relation avec le trafic des sous-marins

Max Siméoni, au nom du groupe Arc-En-Ciel, a déposé une proposition de résolution sur les naufrages de bateaux de pêche.

A. rappelant le naufrage du chalutier breton « La Jonque », entre le 14 et le 17 mai 1987, au large de la Bretagne, et la disparition de ses cinq membres d'équipage ;

B. considérant que l'ordonnance de soit communiqué établie le 21 juillet 1989 par M. Lemercier, juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Quimper, à l'attention de M. le Procureur de la République de Quimper, fait état :

– « que l'existence de deux personnes en état de détresse observées à bord d'un canot le 17 mai 1987 est connue de certains militaires de la Marine nationale » ;

– « que ces mêmes militaires ne peuvent ignorer ce qu'il est advenu de ces deux personnes et du canot dans lequel elles avaient pris place » ;

– « que ordre a été donné d'effacer les bandes magnétiques dont l'audition pouvait faciliter le déroulement de l'enquête » ;

C. considérant les multiples disparitions ou naufrages inexpliqués de bateaux de pêche survenus dans les eaux de la Communauté depuis plusieurs années ;

1. demande aux autorités politiques et militaires françaises de lever toute entrave au bon déroulement de la Justice et de communiquer au juge d'instruction chargé d'instruire sur la disparition de l'équipage de « La Jonque » toutes les informations qu'elles possèdent sur les conditions du naufrage et ses conséquences immédiates pour ledit équipage ;

2. demande à sa commission compétente d'étudier le problème des naufrages de bateaux de pêche en relation avec le trafic de sous- marins dans les eaux de la Communauté ;

3. charge son président de transmettre la présente résolution aux ministres des Affaires étrangères réunis dans le cadre de la coopération politique et au gouvernement français.

Finalement, on en dit beaucoup de mal, mais ils sont très bien ces socialistes... britanniques. En fait, les socialistes sont des gens très fréquentables... quand ils sont dans l'opposition (merci Mme Thatcher !). La précision s'imposait, en effet : depuis dix ans, vous avez entendu beaucoup de ministres socialistes de l'agriculture contester les orientations de la PAC ?...

Pourtant, sans se payer de mot, l'enjeu est immense. C'est l'environnement social et écologique dans lequel « vivront » les générations futures qui se décide aujourd'hui, ni plus ni moins. Ça vaut la peine qu'on s'y intéresse, non ?

G. GUYONVARC'H

(1) C'est pourquoi nous insistions à la fin de notre analyse sur la nécessité d'une politique rurale régionale qui intègre l'ensemble des facteurs du développement rural et les relations avec le reste de la société, bref une véritable politique d'aménagement du territoire. Et bien que les lois de décentralisation aient donné compétence aux régions en la matière, sans réels moyens budgétaires il est vrai, on ne peut que constater l'anarchie libérale qui sévit en Bretagne, faisant la part belle aux spéculateurs, avec ou sans l'approbation des élus régionaux. Il est vraiment temps que la famille autonomiste et écologiste investisse le Conseil régional pour secouer le cocotier armoricain !

(2) Ces fonds sont le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen) et le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

(3) Le rapporteur est surpris, ici, en flagrant délit de contradiction avec la philosophie générale de son document. En effet, ce ne sont pas les agriculteurs qui sont protégés par le système actuel (comme voudrait le faire croire la FNSEA) mais un marché, et à l'intérieur de ce marché, ceux qui sont en position dominante. C'est à ce genre de détail apparemment anodin qu'on mesure combien la pensée socialiste a été « bouffée » par l'idéologie libérale.

BAL BRETON A NANTES le 10 février

Salle de la Convention (quartier de la Croix Bonneau) de 15 h à 19 h, avec le groupe Anorz et le couple Maisonneuve Lorre (accordéon, violon). Au cours de l'après-midi, concours « d'avant deux du pays de la Mée » ouvert à tous. Des lots récompenseront les meilleurs.

Roparz Broudig

Une maladie terrible a emporté notre ami Roparz Broudig, de Trébeurden, à l'âge de soixante-dix ans. Militant culturel et politique breton de longue date, il avait été suppléant du candidat « Front breton » dans la circonscription de Lannion en 1968 et avait représenté l'UDB dans le canton de Perros-Guirec pour les cantonales de 1985. Longtemps président du comité local des pêches, administrateur du Crédit maritime, pêcheur artisanal à Trébeurden, il a été, avec son épouse, de nombreux combats pour la Bretagne. Les souvenirs d'Afrique, où il avait aussi exercé comme pêcheur, viennent d'être publiés en breton aux éditions « Al Liamm », avec notamment une évocation du jour de l'indépendance en Guinée, où il y avait un Breton parmi les Africains... Il a fait paraître de nombreux récits imaginaires ou autobiographiques.

Notre dernier contact avait eu lieu en novembre dernier, lorsque nous avons recherché ensemble un nom pour la nouvelle salle de spectacle de Lannion. Hélas, ce nom breton n'a pas été choisi par le conseil municipal de la ville.

Sa culture étendue, son sens de l'hospitalité faisaient qu'on aimait s'attarder chez Roparz Broudig. A des centaines de visiteurs, il a communiqué sa passion pour la Bretagne et sa soif de connaissances encyclopédiques, qu'il accompagnait de dons étonnants de conteur.

A son épouse et toute sa famille, nous présentons nos condoléances émues.

LE PROJET ABADENN :
Pour créer des emplois en Bretagne

Le projet Abadenn est désormais bien lancé. Il commence à être connu en Bretagne. Nous voulons ici le présenter plus complètement, aller au-delà de la première approche du projet. Nous répondrons ainsi à de nombreuses questions posées par les « convaincus d'emblée », séduits par l'idée avant d'être persuadés de la fiabilité de la démarche. Au cours des trois derniers mois, de nombreuses réunions d'information ouvertes au public, assez bien relayées par les médias, se sont tenues à Nantes, Saint-Nazaire, Orvault, Lorient, Quimperlé, Carhaix, Quimper, Paris... D'autres sont prévues à Brest, Guingamp, Rennes... Ces réunions nous ont permis de rencontrer, entre autres, des chefs d'entreprise. Aucun n'a trouvé la démarche approximative, encore moins farfelue.

L'association K.A.B. en bref...

L'association loi 1901 Kelc'hioù Arboellouriezh e Breizh (Cercles d'investissements en Bretagne) a été créée à la fin de l'année 1988 avec comme objectif principal la création à terme d'une société d'investissement en Bretagne. Si le siège de l'association est situé à Landerneau, ses membres quant à eux sont dispersés sur l'ensemble du territoire des cinq départements bretons et dans l'émigration (notamment en région parisienne).

Ils viennent d'horizons socio-professionnels divers : ouvriers ou employés, cadres de gestion ou chefs d'entreprise, enseignants ou chercheurs... Tous ont en commun la même volonté de mener à bien un projet : fonder une société anonyme (Abadenn) dont la raison d'être sera de prendre des participations financières dans des entreprises en voie de constitution ou d'extension en Bretagne et qui ont comme souci la création d'emplois.

L'association K.A.B. est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui considèrent que le développement de l'économie bretonne passe d'abord par la réalisation des initiatives en Bretagne et non par l'attente de décisions prises à l'extérieur. Il s'agit donc de partir du constat objectif de la situation socio-économique de la Bretagne, de rassembler autour d'une idée des sensibilités différentes, de réaliser ensemble une ambition.

Panorama socio-économique de la Bretagne

En quelques chiffres il est possible de caractériser les difficultés et atouts principaux de la Bretagne (nombre de ces chiffres sont tirés de Breizh-Eco et concernent la Bretagne à cinq départements).

Les difficultés

Le taux de chômage de la population active bretonne (celle du recensement de 1982) est supérieur à celui de la population hexagonale : 11,9 % contre 10,2 % en juillet 1990. Le Morbihan et la Loire-Atlantique sont particulièrement touchés (13,1 %). La situation est particulièrement préoccupante dans le Centre-Bretagne où le tissu de PME et d'entreprises agricoles se dégrade : voies de communication insuffisantes, moins de services publics de proximité (écoles, hôpitaux...), moins d'investissements nouveaux, moins d'emplois.

Qui sont les chômeurs ? Paradoxalement, ce ne sont pas les moins qualifiés : 20,7 % sont des ouvriers qualifiés et 39,3 % des employés qualifiés, soit un total de 60 % pour 52,5 % en moyenne hexagonale. La durée moyenne des demandes d'emploi est, elle aussi, supérieure au chiffre national : 434 jours contre 381 (juillet 1990).

L'émigration (des jeunes notamment) qu'a connue la Bretagne dans les années 1950-60 connaît un nouveau regain depuis le milieu des années 1980 : les jeunes partent vers les régions plus industrialisées (région parisienne, axe Rhin-Rhône...). Deux chiffres peuvent stigmatiser cette situation : le département des Côtes-d'Armor a subi une baisse de – 0,2 % de sa population entre 1982 et 1990 ; l'Ile-de-France représente 24,1 % de l'emploi salarié de l'hexagone. Une étude de la Chambre de Commerce de Rennes a montré que 24 % des Bretons résidant à Paris sont titulaires du baccalauréat contre 13 % seulement en Bretagne. Ce sont souvent les mieux formés qui partent.

Les atouts

La Bretagne est la quatrième région de l'hexagone en ce qui concerne les dépôts dans les établissements bancaires avec 177 milliards de francs en 1988 (derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA) marquant ainsi l'existence d'une épargne réelle (qui est aujourd'hui insuffisamment utilisée sur place).

C'est l'une des premières régions agro-alimentaires d'Europe. La Bretagne a également des compétences dans le domaine de la mise en valeur des ressources géologiques (90 % de la production de kaolin de l'hexagone...). Dans le domaine de l'électronique, la synergie formation-recherche-application est évidente (technopôle de Rennes-Atalante...). La formation des jeunes est de bonne qualité : la réussite au baccalauréat est supérieure de deux points en Bretagne aux chiffres nationaux (76,4 % contre 74,4 % au baccalauréat général 1989 (78 % dans le Finistère).

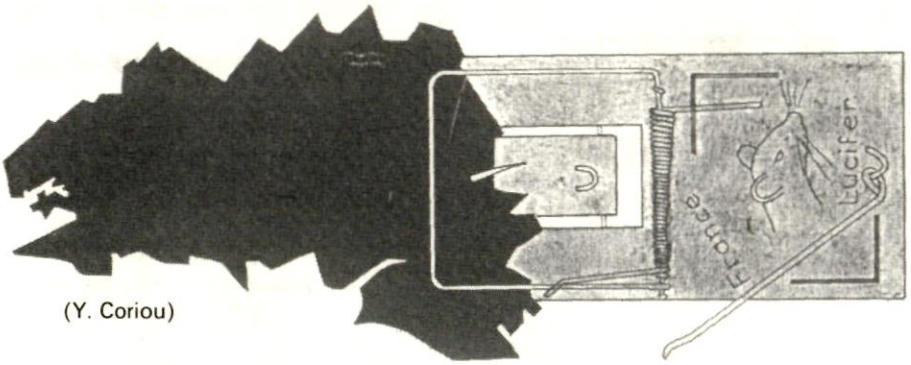
La spécificité de la Bretagne est un autre atout. C'est une région culturellement dynamique : les associations culturelles sont nombreuses. Les écoles Diwan sont un exemple en Europe de bilinguisme précoce et créatif.

Abadenn : un outil au service de l'économie bretonne

Des membres de K.A.B. lors d'un voyage effectué en 1989 au Pays Basque Nord ont rencontré des représentants de Herrikoa, une société d'investissements créée en 1980. Herrikoa est une réussite : création de 800 emplois sur un demi-département ; la Chambre de Commerce de Bayonne, la Banque de Bilbao et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Pays Basque sont aujourd'hui partie prenante dans le capital de cette S.A. qui depuis dix ans augmente régulièrement son capital.

Herrikoa finance par exemple la S.E.I., entreprise d'informatique et de productique : en douze ans cette entreprise est passée de 3 à 150 salariés répartis entre Bayonne et Pau ; en 1987 Herrikoa participait pour 850.000 francs à son capital sur un total de 5 millions. La SCOP Alki a démarré en 1982 la fabrication de chaises de haut de gamme, elle comptait 35 salariés en 1988. Berria a été constitué pour apporter une solution locale à la transformation et à la commercialisation du lait de brebis : elle collecte aujourd'hui le lait dans 300 exploitations du Pays Basque et fabrique des fromages. D'autre part, des projets similaires à Herrikoa existent en Corse et dans le nord de la France.

Le projet Abadenn s'inspire donc de l'expérience basque tout en considérant les différences de situation entre la Bretagne et le Pays Basque. L'un des intérêts d'une S.A. est de faire appel public à l'épargne dans des proportions plus importantes que les Cercles d'Investissements (idée première vite abandonnée mais qui a laissé son nom à l'Association K.A.B.).



(Y. Coriou)

Un des moyens pour sortir la Bretagne de la souricière économique.

La société anonyme d'investissements

Ce statut juridique particulier permet la détention du capital par un nombre illimité d'actionnaires qui n'ont pas la nécessité de se connaître. Le capital minimum est de 1.500.000 francs. La responsabilité de chaque actionnaire est strictement limitée au montant de son apport. Ainsi, en cas de faillite de la société, il ne sera pas demandé aux actionnaires de payer le passif.

L'objectif étant la création d'emplois en Bretagne, la société Abadenn prendra des participations dans le capital d'entreprises en voie de constitution ou désirant se développer. Abadenn n'étant pas un établissement bancaire, il ne s'agit pas de prêter de l'argent aux entreprises. Le maintien des emplois existants sera également une préoccupation majeure : la S.A. pourra être amenée à prendre des parts dans les entreprises dont la succession est difficile (d'ici dix ans une entreprise sur quatre aura changé de dirigeant). Une succession mal préparée peut entraîner la disparition de l'entreprise ou le déplacement des centres de décisions.

La démarche proposée aux actionnaires potentiels

Rassembler 1,5 million de francs, soit 3.000 porteurs d'une action de 500 francs n'est pas une utopie dans un pays de 4 millions d'habitants.

K.A.B. propose aux actionnaires potentiels de s'engager moralement à acquérir en septembre 1991 une ou des actions en signant aujourd'hui une promesse d'achat d'action.

A l'échéance de la période de souscription, si les 3.000 promesses ont été réunies Abadenn sera fondée. Dans le cas contraire, le projet devra être abandonné sauf accord des souscripteurs pour une prorogation d'échéance.

Cette procédure a deux avantages : elle sécurise l'éventuel actionnaire qui ne dépense rien avant la concrétisation du projet et permet de mesurer l'intérêt du public pour la démarche. Rappelons que toute personne physique ou morale (association, collectivité locale, entreprise...) peut souscrire. Le nombre d'actions qu'il est possible de souscrire par personne n'est pas limité. La signature de promesses d'achat d'actions n'entraîne pas l'adhésion automatique à l'association K.A.B.

Afin d'éviter toute prise de pouvoir par une minorité d'actionnaires, il est prévu de limiter le nombre de droits de vote aux A.G. à dix par actionnaire détenant plus de dix actions.

Lorsque les entreprises dans lesquelles Abadenn aura pris des participations réaliseront des bénéfices, un dividende lui sera versé. L'assemblée générale annuelle des actionnaires décidera alors de la destination de ce bénéfice (distribution ou mise en réserves).

L'action est un titre de propriété et peut donc être revendue à l'issue de la seconde année de fonctionnement de la S.A. ; K.A.B. facilitera les transactions par la création d'une bourse. En cas de décès de l'actionnaire, les titres pourront être légués à un ou des tiers.

Le choix des prises de participation

Quels seront les critères de choix des entreprises dans lesquelles Abadenn prendra des participations ?

1. Création d'au moins un emploi ;

2. Entreprises situées en Bretagne à cinq départements ;

3. Viabilité du projet de création ou d'extension de l'entreprise ;

4. Souci de préserver l'environnement.

Ces entreprises doivent avoir un statut juridique de société (SARL, SA...) ; cela exclut les entrepreneurs individuels. Il n'y aura pas d'a priori sur l'objet de l'entreprise dont le projet sera soumis à Abadenn. Celle-ci diversifiera ses interventions sur plusieurs projets chaque année afin de limiter les risques.

Pour conclure...

Abadenn sera un outil permettant, à sa juste mesure, de lutter contre le sous-emploi en Bretagne. Cet outil est maîtrisable : les actionnaires connaîtront la destination de leur épargne. L'un des reproches faits à K.A.B. est de dire qu'Abadenn copiera les banques dont l'un des rôles est déjà de financer des projets de création d'entreprise. Souvent, il est nécessaire d'avoir une mise de départ avant d'aller voir son banquier pour négocier un emprunt. En fait, Abadenn se positionnera entre une banque traditionnelle et une société d'investissements telles que l'IPO (Institut de Participation de l'Ouest) ou la SOREFI. En effet, dans le premier cas les déposants sont soucieux de la gestion de leurs comptes et se désintéressent de l'utilisation que la banque fait de leur argent. Même dans les banques coopératives, le contrôle par les mutualistes de l'affectation de l'argent est limité. Dans le second cas, les sociétés d'investissements misent sur des entreprises déjà bien implantées et les particuliers ne peuvent être actionnaires.

Les actionnaires d'Abadenn seront cofondateurs et co-repreneurs des entreprises et non prêteurs.

Chacun peut aider K.A.B. à mener à bien son projet.

1. En souscrivant des actions (promesse d'achat) ;

2. En faisant un don à l'association ;

3. En adhérant à l'association (plus on est nombreux plus on est représentatif auprès des médias et des pouvoirs publics) ;

4. En faisant connaître le projet autour de soi et en donnant à l'association le nom de personnes susceptibles d'être intéressées.

Deux chiffres pour terminer. Nous avons d'ores et déjà rassemblé six cents promesses de souscription. Le nombre moyen d'actions promises est de quatre par personne. Vous ne pouvez en promettre qu'une ? N'ayez pas honte : nous vous accueillons bien volontiers. Pierre à pierre nous réussirons.

Il ne faut plus attendre. Dans six mois il sera trop tard !

Yann FIEVET
Responsable de la commission socio-économique
K.A.B., BP 90, 29413 Landerne Cedex

Courrier

Chers camarades du PB

Cette année 1990 représente le 20e anniversaire de mon premier abonnement au PB. Dans un ouvrage à caractère autobiographique, qui doit paraître en 1991, j'évoque le rôle du PB dans la prise de conscience de la dignité des exploités. Tout avait commencé par cette affiche : « Breton, ils te déplacent comme un pion sur le marché du travail... Reprends ta dignité ! ». On n'oubliera pas le rôle de la culture des peuples dans la résistance à toutes les oppressions !

Noël Hily

D'autres le disent ! *« Libération », 11/1/1991*

POLLUTION

Après la pluie, des nitrates dans l'eau potable

Les dernières pluies sur l'ouest du pays ont drainé les sols imprégnés d'engrais. La brusque concentration des nitrates dans l'eau du robinet ont conduit plus de 200 communes en Bretagne, Normandie et dans les Pays de Loire à en déconseiller l'usage aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Nantes, de notre correspondant.

Retour en force des nitrates ces derniers jours sur l'ouest de l'Hexagone. La consommation d'eau potable est, depuis mercredi, déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons dans plus de deux cents communes et les Pays de Loire. Plus rapide et plus violente que l'an dernier, cette brusque augmentation de la concentration en nitrates au robinet est la conséquence de la récente vague de pluies qui a douché la région après plusieurs mois de sécheresse, lessivant les sols imprégnés d'engrais azotés. En première ligne la Mayenne et le Maine-et-Loire où, dans certaines communes, la concentration dépasse 100 milligrammes par litre, deux fois la dose maximale fixée par la directive européenne.

La Bretagne, traditionnellement touchée avec un léger décalage, s'apprête cette année encore à battre des records. Déjà soixante-dix communes dans le Finistère ont dépassé le seuil des 50 milligrammes par litre tolérés pour les femmes enceintes et les nourrissons (les fœtus et les bébés n'ont pas dans l'estomac les enzymes nécessaires pour détruire les nitrates. Conséquence possible, les globules rouges ne fixent pas l'oxygène). En dépit des quatre usines de dénitratation récemment mises en service dans le département, les responsables de l'hygiène du milieu ne cachent pas leurs inquiétudes. « Quoi qu'il arrive on va être confrontés à une nouvelle augmentation, explique un ingénieur, outre le lessivage des terres, nous subissons l'incidence d'eaux souterraines qui ont dix ans d'âge ». Les nitrates retrouvés dans l'eau potable en janvier 1991 proviennent en effet, pour partie, d'épandage d'engrais effectués au cours des dix ou quinze dernières années. Pollués, trente-six captages ont ainsi dû être abandonnés sur le département, et la liste est encore appelée à s'allonger. Solution provisoire, le mélange des eaux, qui permet dans certains cas d'abaisser les concentrations en nitrates les plus élevées. Dans le Finistère, comme dans les Côtes-d'Armor, les épandages de lisier provenant des élevages industriels s'ajoutent aux engrais minéraux et provoquent une véritable imprégnation des sols en azote.

A Segré, dans le Maine-et-Loire, c'est carrément l'alerte rouge. L'eau du robinet est non seulement déconseillée aux populations exposées, mais depuis mardi, c'est toute la commune qui est invitée à boire de l'eau minérale. La concentration en nitrates a en effet atteint 114 milligrammes par litre. La station de pompage de cette petite ville, située sur l'Oudon, un affluent de la Mayenne, hérite des rejets des nombreux élevages situés en amont. Les équipements municipaux pourtant sophistiqués (l'eau est traitée par ozonisation) ne permettent pas de retenir les nitrates. La municipalité a dû affrêter un camion-citerne pour ravitailler les habitants. Seule solution, comme en Bretagne, obtenir un mélange d'eaux provenant de plusieurs sources. Plusieurs spécialistes travaillent actuellement au raccordement du réseau communal avec un réseau voisin.

Ambiance apparemment plus sereine en Loire-Atlantique. La préfecture a certes publié hier une liste de vingt communes où la consommation d'eau du robinet est déconseillée aux estomacs fragiles mais les concentrations observées ne dépassent pas, pour le moment, celles enregistrées l'an dernier. Sur le nord du département, où les eaux proviennent de la Vilaine, les teneurs en nitrates observées le 9 janvier dépassent toutefois 85 mg/litre. « Difficile de dire comment les choses vont tourner, commente un responsable de l'hygiène du milieu. Tout dépend de l'intensité des précipitations. Nous enregistrerons des pointes spectaculaires si les pluies restent soutenues. En cas de crachin, les concentrations seront moins importantes mais plus durables ».

Quoi qu'il en soit, dans chaque département, les ingénieurs des différentes directions sanitaires sont appelés à poursuivre leurs prélèvements et leurs analyses quotidiennes. Les taux peuvent en effet varier sensiblement d'un jour à l'autre. Le 4 janvier les eaux du Loir à La Flèche affichaient 26 milligrammes de nitrates par litre. Quatre jours plus tard la concentration avait triplé.

Ces taux sont, en théorie, affichés quotidiennement à la porte des mairies, et chaque préfecture publie régulièrement les résultats des analyses effectuées par les services sanitaires départementaux.

Philippe Dossal

Teneur en nitrates des nappes phréatiques 1981-1986



De 0 à 50 mg/l

supérieure à 50 mg/l (limite CE)

supérieure à 100 mg/l

zones dépourvues de nappes, zones de montagnes, zones dépourvues de données synthétiques.

Source : BRGM Ministère de l'environnement.

Teneur en nitrates des eaux destinées à la consommation humaine



+ 50.000 h

10.000 à 50.000 h

0 à 10.000 h

Populations desservies en eau de teneur maximale supérieure ou égale à 50 mg/l et de teneur moyenne supérieure ou égale à 40 mg/l.

Source : Ministère chargé de la Santé.

PÊCHE

Filets dérivants : mise au point

Après avoir quasiment disparu en Bretagne, la pêche au thon a pu être relancée grâce à l'introduction, depuis 1987, d'une nouvelle technique : le filet dérivant. Parler d'une technique nouvelle n'est pas tout à fait exact car elle est traditionnellement employée par des communautés entières de pêcheurs artisanaux en des lieux très divers du globe : Thaïlande, Sri Lanka, Ghana, Sénégal, Inde, Alaska, mais aussi Irlande.

Cependant cette technique a été dévoyée dans le Pacifique Est où les thoniers industriels, la plupart américains ou latino-américains, utilisent des filets géants qui s'étendent sur 40, voire 50 km. Résultat : outre le pillage des bancs de thon albacore, plus de 100.000 dauphins, qui accompagnent ces bancs, ont été capturés en 1989. L'association écologiste « Robin des bois » a mené, avec succès, une campagne très active pour obtenir des conserveurs français qu'ils cessent d'importer le thon pêché dans ces conditions.

Les autorités espagnoles et le commissaire européen chargé de la pêche, un Espagnol, Manuel Marin, ont saisi cette opportunité pour tenter d'imposer, en 1990, une interdiction totale de l'usage des filets dérivants dans l'Atlantique. Or, les enquêtes scientifiques ont montré que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes dans ces deux régions. L'organisation « Robin des bois », après vérification sur place, en a convenu :

«(...) Les filets dérivants sont d'un usage ancien. Pour pêcher le hareng, on utilisait des filets de sept à huit kilomètres. C'est l'usage en haute mer de ces filets et leur démesure qui sont inédits. Aujourd'hui, aucune réglementation internationale ou régionale ne délimite la longueur, la chute, le maillage, la texture des filets, les lieux de pêche, la taille ou le nombre des bateaux ».

« Cette anarchie laisse la porte ouverte aux pires gaspillages et aux réactions simplistes comme l'interdiction totale et mondiale des filets dérivants qui réduirait au chômage ou au braconnage des communautés entières de pêcheurs artisanaux travaillant au filet dérivant. La pêche artisanale et semi-hauturière au filet dérivant n'est pas obligatoirement une calamité. Grâce à leur connaissance du terrain, les pêcheurs peuvent déployer leurs filets quand il faut, là où il faut pour pêcher essentiellement le poisson recherché et attendu à la criée. **Le chalutage de fond est beaucoup plus destructeur ».**

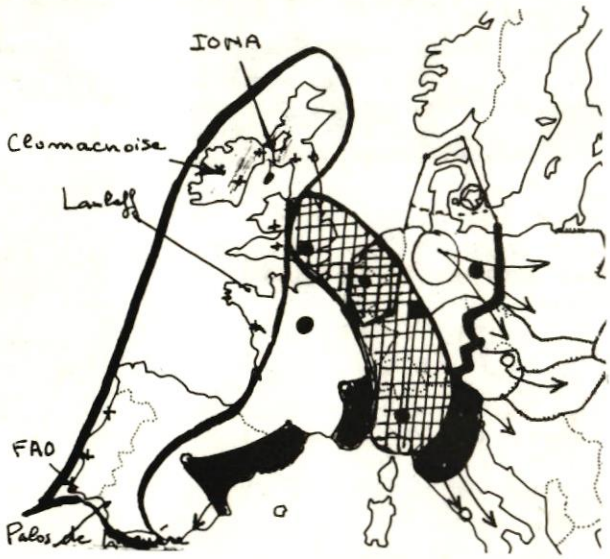
« Plusieurs observations montrent que si la lisière des filets dérivants est immergée à deux mètres sous la surface de l'eau, les prises accidentelles de mammifères marins, d'oiseaux de mer et même de tortues sont réduites, voire supprimées »[1].

De cette analyse il ressort que la technique du filet dérivant est de loin préférable, sur le plan écologique, à celle du pélagique qui « laboure » les fonds marins. Les pêcheurs bretons, pour avoir joué la clarté à l'égard des écologistes, semblent récompensés : en effet, le commissaire européen marin a fait machine arrière et vient de proposer une réglementation qui fixerait l'immersion des filets à au moins 2,5 mètres. Du coup, on peut s'attendre à ce que les Espagnols adoptent la technique mise au point en Bretagne par l'Ifremer, mais c'est de bonne guerre... Il reste que filet dérivant ou pas, il faudra veiller là comme ailleurs à ne pas épuiser les stocks. Le bon sens manifesté par les pêcheurs de thon bretons dans cette affaire permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

L. Kerleau

(1) *« La Flèche », bulletin de « Robin des bois », n° 13, automne 1990, p. 7. « Robin des bois », 15 rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris, tél. (16-1) 48.04.09.36.*

Notre avenir et notre passé : l'Arc Atlantique



– Europe des 12 = Grand Reich allemand
Influence de Charles Le Téméraire
Axe du Reich de Charlemagne
à demain ?

– Arc Atlantique
Écosse, Irlande, Midlands, Galles, Cornwall, Bretagne, Galice, Portugal, Andalousie.

Notre avenir : Arc Atlantique

La Lotharingie est morte à Nancy en 1477 quand Charles Le Téméraire, le Grand Duc d'Occident et ses 24 chevaliers moururent tragiquement, dans un crépuscule de cauchemar, sur les glaces de l'Étang-aux-Loups. Le petit Chérèque ne la fera pas revivre avec sa « grande banane bleue » d'Anvers à Gênes.

Le vert ce sont nos promontoires, le bleu c'est notre mer.

De Clomacnoise-Saint-Brendan (1) à Fao-Henri le Navigateur (2). De Iona (3), la nouvelle Ionie (4) à Palos de Moguer-Andalousie (5). Du même Brendan à Christophe Colomb. De Saint-Malo à Newport (USA). De Séville à La Havane. De la tour de Lanleff (6) à celle de Newport. Du IX[e] au XV[e] siècles, Celtes, Vikings puis Portugais n'ont cessé de traverser l'Atlantique.

Dont la connaissance devint la découverte. De Saint-Malo à Gênes et de Gênes à Saint-Malo. De Brendan à Colomb, de Colomb à Cartier...

Alain Guillerm

Notes sur un poème

(1) Monastère irlandais dont saint Brendan était l'abbé avant de partir à la découverte de l'Amérique au VI[e] siècle ap. J.C.

(2) Fao, pointe du Portugal d'où le prince Henri le Navigateur lança les grandes découvertes du XVI[e] siècle.

(3/4) Iona/Ionie : En Ionie, îles et presqu'îles aujourd'hui gréco-turques, sont nés la philosophie et l'art grecs. A Iona, dans les îles et presqu'îles irlando-écossaises sont nés le christianisme celtique et la philosophie moderne. Ce jeu de mots symbolise les deux plus grandes cultures de l'Occident.

(5) Palos de Moguer est le port d'Andalousie d'où sont partis les conquérants de l'Amérique.

(6) Lanleff. Il existe à Newport (Rhode Island) une tour « pré-européenne » mi indienne, mi inuit qui est une réplique au 1/3 de la tour de Lanleff (XI[e] siècle, Côtes-d'Armor). Vu son style, elle ne peut pas être viking mais celtique dans la lignée des descendants irlandais ou bretons de saint Brendan qui explorèrent les parages du VI[e] au X[e] siècles.

Alain Guillerm

POBL VREIZH



Glizarc'hant

Romant-kazetenn gant Fanch Treger

Eil lodenn - Pemzekvet rann : Trouz brezel er Pleg-mor

N'out ket aet du-hont c'hoazh, Imari ?

– Da belec'h, Paol ?

– Feiz, d'ar « Golf » evel e vez lâret, d'ar Pleg-mor, da vrezelian.

– Nann, me zo re gozh, te ! Met ne ya ket gwall vat an traoù, avat.

– Nann, sur.

(Enkrezet eo pratikoù ostaleri « Ti Janig » e penn kentan ar bloavezh-man).

– Me, eme Imari ar Gov, graet gantan ar brezel bed diwezhan, me a gav din int chomet re bell da vuzhgennin. Hennezh, Saddam Hussein a oa dleet d'an Amerikaned bezan brevet anezhan diouzhtu, e miz Eost. Leusket o deus re a amzer gantan. Toullet o deus e soudarded garidennoù en dezerzh evel gozed ha ne vo ket brav tennan anezhe e-maer alese.

– Nann, dreist-holl peogwir o deus ur bern armou modern, eme Jakez ar Sidaner eus Glizarc'hant. Kirrinij, fuzeennou ha bep seurt armou all, ul lodenn vat anezhe bet gwerzhet dezhe gant Bro-C'hall. Servijet a deus an armou-se da gentan da vrevin ar C'hurded ha nebeut a dud a zo savet a-enep da se.

– Ya, gwir eo, eme Imari.

– Goude, e kendalc'h Jakez, en deus brezeliet Hussein a-enep d'an Iraniz ha breman gant un arme stummet ha paramantet gant Bro-Rusia ha Bro-Frans en deus taolet e grabanou war ar C'howeit. Hag aman ez eus lâret dezhan : trawalc'h ! Perak ?

– Abalamour d'an eoul-douar, evel-just, eme Gireg an Olier, ur paotr yaouank oc'h ober e gonje. Ni n'hon eus mann ebet d'ober duhont. N'am eus ket c'hoant da vervel dindan heol berv ar broioù-se pell eus maezioù glas ma Breizh-Izel evit marc'hadourien eoul-douar ha prinsed arab pinvidik mor.

– Ur vezh eo klevout komzoù evel-se eme Baol ar Beskont, un den erru war an oad. Dever ar fransizien yaouank a zo mont du-hont da zifenn ar C'howeit. Eno eman ar feunteun vurzhudus a vevomp diwarni.

– Te, eme Imari ar Gov, eo brav dit ober skol d'ar re yaouank peogwir, daoust dit da vezan kozh, n'az peus graet brezel ebet : re yaouank evit ar brezel pevarzek, re gozh evit ar brezel bed diwezhan.

– Ya, met kolled am eus ur breur er brezel pevarzek hag ur mab er brezel Aljeria.

– Ac'hanta neuze, eme Imari, ne dlejes ket bezan evit ar brezel.

– Ale, eme Jakez ar Sidaner, d'an ostizez, degas deomp bep a vannac'h, Janig !

– Petra az po te, Jakez ?

– Ro din ur bannac'h bier, mar plij.

– Ha te, Gireg ?

– Me am bo ur bannac'h bier, ivez.

– Me am bo ur bannac'h gwin ruz, eme Baol.

– Ha me ivez, eme Imari.

(Servijout a ra Janig bep a vannac'h d'ar wazed).

– Ale, yec'hed mat ha bloavezh mat deoc'h holl eme Jakez. Ha peoc'h war an tamm douar patatez-man !

– O ! eme Imari, peoc'h ne vo ket sur a-walc'h.

– N'eus forzh petra a erruo, eme Baol, me ne vanko mann ebet din. Soaz duman a zo bet oc'h ober pourvezioù : kafe, sukr, riz, piz bihan, eoul... Leun eo ar gabared.

– Da betra a servijo kement-se a bourvezioù deoc'h, eme Gireg. N'eo ket eus broioù ar Pleg-mor e teu ar sukr, ar c'hafe nag ar riz. Ha ken buan all e vo debret ar varc'hadourezh-se gant al logod pe gant ar merien.

– Du-man, paotr bihan, n'eus ket a logod. Ha te, n'ouzez ket petra eo an dienez, n'ouzez ket petra eo kaout naon. Me a oar ha setu perak am boa lâret da Soaz ober pourvezioù.

– Ar pezh ne blij ket din, eme Jakez, eo gwelet e vez kaset du-hont tud yaouank oc'h ober a amzer-soudard.

– Lâret en deus Prezidant ar Republik ne vint ket kaset du-hont.

– Koulskoude, eme Jakez adarre, ez eus dija meur a gantad war ar batimantchoù brezel.

– Ya, met hervez ar gouarnamant emaint aze war zouar Bro-C'hall, eme Imari.

– Sell aze un taol-kaer, 'vat, ma kouezh ur vombezenn pe un « exocet » war ar vatimant ! eme Jakez. Gouzout a ran n'eoket Saddam Hussein un den a-feson, ur bourev eo a-dra-sur. Lazhet ha mac'hagnet en deus miliadoù a dud. Koulskoude, marteze e vije bet tu d'ober dezhan plegan lazhan ur bern tud evel ma vo graet ma tigor ar brezel.

– Ne gredan ket Jakez, eme Imari. Hennezh a zo pennek. M'en deus lakaet un dra bennak en e benn n'eo ket er penn all eo !

– Mâ, tudou, eme Baol ar Beskont, erru eo koulz merenn. Me zo vont da welet hag en eo trempet ar soubenn gant Soaz, du-man. Kenavo ar wech all !

– Ya, kenavo ar c'hentan, eme Imari, me zo vont ivez rak ne vo ket adgraet ar bed ganeomp hiziv. Kenavo, deoc'h !

– Kenavo ar wech all, eme an daou yaouank.

(Da vezan kendalc'het)

Troiou divalav all gouarner ar « Pehideuloar » a heurtet hag uzet e benn gant ar gozni ha traou all

Kentskrid

Ret eo lakaat troioù-kamm all ijinet gant Olier Gwichard da heul pennadskrid Pierre Kerarno embannet war b-P.B. miz Kerzu 1990 dindan an titl-mañ « La tricherie d'Olivier Guichard trouve ses limites ». Siwazh ! Ne voe ket trec'het abaoe. N'omp ket galloudus awalc'h, Bretoned distrollad.

Soñj am boa koulskoude kregiñ en un doare sioul gant ar pezh am boa da sevel. Met pignet eo bet ar gounnar ruz ennon pa gomprenis ne voe ket un abadenn vrezhonek disadorn 5 a viz Geñver. Ur wech c'hoazh. Bet hon eus darvoudoù c'hoarvezet e Naoned. Fuloret on bet. Ur wech c'hoazh e voe ijinet abegoù a bep seurt a-enep d'hor yezh. Peseurt abegoù ? Ne voe ket lennet netra war ar gazetenn na war an niverenn a-raok, na war an niverenn war-lerc'h. Perak e vefe dav koll amzer evit ar Vretoned ? Re izel int evite e-pad ma oa Fanch Mitt' o fougeal gant « Droed ar pobladoù » da vout digabestr o sellout ouzh doareoù Saddam Hussein o lonkañ ar C'howeit...

Ur luc'hskeudenn vezhus

Ne voc'h ket evit krediñ ho taoulagad gant ar skeudenn a weloc'h amañ dindan. Ya, ya, emañ Gouarner ar P.D.L. (ar « Pedelie ») e-mesk liseidi kaset gant o c'helennerien stouet o c'hein dirazañ evel Sinaiz. Diskouez a reont ur wech ouzhpenn « neptuegezh » ar skolioù lik heuliet evel chas feal gant ar skolioù kristen. « Pourchaset » omp bet gant ur skeudenn dispar « a-drugerez » da « West-Frankreich ». Sklaer eo emañ Gouarner « koloni Broioù al Liger » o paseal e amzerlabour asamblez gant skolidi o tarempredin skolioù-etre da lavarout eo tud yaouankoc'h eget 18 bloaz. Ne vefe ket deuet studierien, hep mar ebet. N'heller ket kas anezhe a-steudadoù ken evel krennarded. Re laosk eo Gwichard evit displegañ da studierien pe dud all en o brud petra eo Broioù al Liger, peseurt diazezoù o deus (istor, yezh pe drefoedach, hengounioù hag all). Gwelloc'h eo evitañ c'hoari gant bugale adalek ar skolioù-mamm betek ar skolioù-etre pe an eil derez. N'o deus ket dizoloet c'hoazh gwidreoù ar bed. Glan eo o ene ha prest da zegemer komzoù an dud war an oad evel ma vefe ar furnezh.

N'ho peus ket ankouaet, emichañs, al leoriou, roet d'ar vugale o kontañ dezho istor ijinet ar « Pehideuloar ». Risklus eo evit ar « yeti » hervez an anv a roomp dezhañ abalamour d'e fas vil-spontus hag e zoareoù kasaus-kenañ aet betek an dizonestiz. Ur brouenn splann ho peus gant ar skeudenn-mañ. Ya, risklus eo evitañ pa yelo ar yaouankizoù da vezañ tud deuet ha pa vo skoet o spered gant un taol-souezh erruet d'o soñj dre ar gevier diskoachet gante. Rust e vo an dihun.

Bretoned Breizh-Izel, hag a zo prest da grediñ n'omp ket Bretoned e Bro-Naoned, a well n'int ket hon enebourien a-du gante. Tagañ a reont disehan da glask penaos lemel hor personelezh ha kreñvaat ar « Pehideuloar » n'en deus ket bet gwech ebet, ur vuhez istorel.

Ret eo diskuliañ evezhiadennoù en deus graet pa glaske kompren ar renadur komunour peogwir e heul mat e reolennoù. Da skouer ábaoe o bugaleaj e vez stummet empenn an dud ha kendalc'het gant pennadoù-skrid ar c'hazetennoù evel m'eo bet graet an traoù en Unvaniezh Soviedel. Gwir eo ez eo sikouret gant ur skipailh anvet : « Mission des Pays de Loire » hag a zo troet spered pep hini anezho war-dro prouennoù a bep seurt kavet pe ijinet evel ar c'hoari a-stroll savet gantañ mar ho peus lennet mat. Pa lennit « région » eo dleet intent « mission ». Sikouret eo ar skipailh-se gant « West-Frankreich » hag a ziskouez splann e bilpourezh pa 'z eo prest da zifenn ar Gwir er... Broadoù estren.

Evel ur blantenn emañ ur yezh mervel ara tamm-ha-tamm pa nevez ket maget dre ur gelennadurezh eeunet.

Ardou' un den divergont

Ne gredit ket ez eo divalo hepken abalamour da Vreizh. Ken divalv all eo e meur a geñver. Pep pemzekdez e sav ur pennskrid (ya, ur pennskrid) war ar gazetenn anvet « L'Écho de la Presqu'île guéran-daise » gouestlet da dagañ ar gouarnamant sokialour an aliesañ. Ne skriv ket evel ma reomp-ni a-enep d'ar sokialourien met evel un den stag d'ar brasañ gounid. Droug a ra peogwir e vez sizhuniek ar gazetenn. Klask a ra an dud espern arc'hant e-lec'h prenañ ur gazetenn bemdeziek. Ha kontammet e vez o spered ganti. Un dastumadenn hon eus ouzhpenn pep an amzer o brudañ oberiantiz re an tu deou hag ar c'hinnigoù savet gantañ p'emañ perzh e labourioù ar Parlamant. Ur plas brav en deus ivez e « Presse-Océan » gant Mestre, rener ar gazetenn ha depute departamant ar Vande evit an tu deou eveljust. N'eo ket atahinet spered Gwichard gand paourentezh ar vicherourien, gant o faemantoù. N'eo ket strafuilhet gant diskrogoù-labour hir da diaes evit an diskrogidi. Respontet en doa ur wech ne oa ket « au courant ». N'en doa ket bet kelou eus an diskrog-labour-se. Kalz eus e voterien a zo o chom er Baol en un eil-ti ha dont a reont da varevezh ar votadegoù hag al labourerien-douar ne gred ket bezañ a-enep d'ar re binvidik, speredekoc'h evite hervezo.

Pa 'z eus un dra bennak ne heul ket mat an lezenn n'eo kiriek da netra. « Broioù al Liger ? n'en deus nemet heuliañ hent ar re all. Kavout a ra deoc'h ez eo kriz ar poltred anezhañ am eus treset. Met sellit ouzh an arguzennoù ganas implijet gantañ. N'eus ket truezh da gaout outañ. Da skouer : « Ne ouezont (an emrenerien e Breizh) nemet lakaat bombezennoù »...

« A vous de jouer Monsieur le Président ! »



Les collectivités locales rivalisent d'ingéniosité pour se faire connaître. C'est ainsi que la région des Pays de la Loire vient d'innover en créant, avec « Ouest-France » comme partenaire, un jeu de société, « Safari en Pays de la Loire ». Un jeu qui comporte plus de mille questions de découverte locale. Notre photo : Olivier Guichard, président, disputant une partie avec des jeunes provenant des cinq départements de la région des Pays de la Loire.
O.F. 18.12.90

Aldrig a Naoned

F. BROUDIC
Langue et littérature bretonnes
Bibliographie II, 1983-1988

Ur roll eus an holl skridou savet diwar-benn ar brezhoneg : yezh ha lennegezh, pe el levriou pe er c'hazetennou.

Evit ar bloavezhiou 1973-1982 e oa bet embannet e 1984 al levr kentâ : 2.500 referañs ennañ evit dek bloavezh. Kavet e vo an taol-man 2.700 referañs evit c'hwec'h bloaz hepken. Da lavarout eo eus 168.000 pajenn voulet (870 levr ha 68 dre gant eus ar referañsou tennet eus 200 kelaouenn).

Aesoc'h e vo labourat gantañ : dre zanvez eo bet renket ar referañsou. 28 dre gant eus ar referañsoù a oa skrivet e brezhoneg (nemet 13 dre gant eus ar pajennoù), 5,5 dre gant a oa divyezhek (8 dre gant eus ar pajennoù).

Mikael Madeg a vo kavet e penn kentañ an oberourien : 48 referañs ha 1.384 pajenn. N'eo ket da lavarout eo M. Madeg hor gwellañ skrivagner : hor gwellañ duer-paper war dost da 1.500 dastumet gant F. Broudic an hini eo.

Ur henveg e vot evit an holl : kelennerien, studierien, klaskerien. Hag ivez evit an holl dud dedennet n'eo ket gant danvez Breizh, met gant yezh ha lennegezh hor bro.

Embannet gant Brud Nevez. 6 R. Beaumarchais. Brest. Tost da 400 pajenn. 120 Lur.

G.M.

Vicente CANO

Ganet en Argamasilla de Alba (ranvro Ciudad Real), Mañch, Spagn, er bloavez 1927, el leh m'eo chomet beteg 1973. Bremañ ema o chom e kêr Ciudad Real el leh m'eo skridvarnour e meur a embannadenn ha rener ar Strollad Lennegel « Guadiana » hag ar gelaouenn varzoniel « Manxa ». Braz-tre eo niver ar priziou (14 pe 15) e-neus gounezet e meur a genstrivadeg war ar varzoniez.

Daou leor a varzoniez e-neus embannet el leh e kaver an titlou : « Inquietud (Neh), 1969 ; « Cuando nunca sea tarde » (Pa ne vo ket morse diwezad), 1979 ; « Gentes de luz y de asombro » (Tud sevenet hag estlammuz), 1984 hag « Amor es una lluvia » (Karantez zo eur glao) (Priz Enrique Rius Zun'on), Ciudad Real, 1986. Ouspenn e chom diembann an titlou : « Los rostros de la sed » (Dremmou ar zehed) ; « La Mancha es mi canci'on » (Ar Mañch zo ma ganaouenn) ha « Balada de Navidad » (Gwerz a Hinivelez). H.a. rag meur a dra e vefe c'hoaz da lavared.

Heskennad a ra mab-den ar skourr

Ma mignon, ar barz Svedad Carl-Erik Sjöberg, e-neus lavaret : « En obererez, ema mab-den o heskennad ar skourr ma 'z eo pignet warnañ ».

Vicente CANO

Penneg, dalhuz, dall-divent,
E talh mab-den da heskennad
Skourr gwarezuz
Ar wezenn el leh ma 'z eo azezet.

Heskennad a ra mab-den ar skourr.
Ken foll ha ma 'z eo dicheg,
E heskenn ken-ha-ken e zistruj anunan
E-pad ma lavar e talh mond war-raog.
Heskennad a ra mab-den, ha ne ra forz
E vefe eun islonk dindan.
Heskennad a ra mab-den skourr
E wezenn.
Evid eur fin a lehid hag a ludu
Siwaz ! Kalz e-neus heskennet endeo.

Heskennad a ra mab-den.
Ha ne baouez ket
Oberiata e vougadur hag e zrougverz,
Ne zilez ket klask d'e vezans
Eun termen spontuz, enraoket.

Hag araozañ e kouezo
Ar pesked hag al laboused,
A-raog e vo eun dezerz
An douar gwerh a oe e roet
Hag euzuz a gontammadur
hag a vosennerez
Ar stêriou hag al lennou.

Hag a-raog e vo binimet
Dourenn vuhezel ar moriou.

Kain ar penna
Korhwez gwaster an disaotret,
E heskenn mab-den e skourr
– Ken foll ha ma 'z eo dicheg –
E heskenn ar skourr – her gouzout a rit –
O vrasaad kroaz e zrougverz.

Heskennad a ra mab-den ez-sod,
Paour-kêz Planedenn Hlaz a zo etre e zaouarn !

Heskennad a ra mab-den ar skourr,
Bez' e ranker e harza evid mad !

Vicente CANO
(deuz « Poemas de la cuerda »)
Iakaet e brezoneg gand Youenn Brusk

Niv. 139 Miz Du 1990

« Kuzul Breiz a-du gand eul lezenn evid ar brezoneg ». Ur pennad skrivet gant A. Keravel, ar stourmer pennek ha kalonek, laouenn-tre, evel just, gant al labour graet. Skrivet gantañ ivez pennadoù all : *Ar skoliou diou-yez : kendiviz Douarnenez. Kelenn ar brezoneg er skoliou katolik. Gwiriou ar yezou. Breujou Breiz.*

Gant J.C. Miossec : *« Anjela Duval e saozneg »,* ur pennad diwar-benn ul levr embannet en tu all d'ar mor bras : *« A modern Breton political poet Anjela Duval : « doriou ar bed a zo digor braz da varzonegou Anjela bet troet e saozneg gant Lenora Timm ».*

« Beach o majeste an Impalaer hag an impalaerez en Breiz », 1858, savet gant Pierre-Jacques Derrien, eus Montroulez. Dalc'het doare-skrivañ ar c'hantved tremenet.

Naig Rozmor *« O pennaoui war dro Rosko »,* (geriou dic'hortoz) : *« Jules Gros 'n eus digoret Klas deom, kerzom laouenn war e roudou ».*

Hag evel boaz ur pennad savet gant Mikael Madeg o respont d'ul « lenner » a skrivas dezhan ul lizher hegarat – e galleg – (« foskifo ») : *« Mais c'est la forme, votre syntaxe, qui m'a irrité. Elle est très influencée par le français, causant de très graves incorrections... pas d'accord pour la corruption de la langue par l'imitation de la syntaxe française ! »*

Anzav a ra M.M. : *« Kompren re vad a ran e vefe peadra da hegasi log gand va zamm brezoneg ».*

Aet eo M. Madeg de gofez...

G.M.

Lizher

Diwar-benn an hent-houarn.. hag ar saozneg

Kenvroiz Ker,

Setu aman un teuliad, embannet nevez 'zo war « La Vie du Rail » (Kazetenn damofisiel an SNCF), diwarbenn dezougen ar marc'hadourezhioù (ar « fred ») gant an henthouarn.

Evel ma lennot, n'eus dazont ebet ken gant ar garioù bihan : n'eus mui netra da zezougen drezo. Ur fazi politikel e vefe eta klask o mirout evel ma oant gwechall : ne vefe nemet foranin arc'hant ar Vretoned !

A hent-all e roin deoc'h ivez va zammig sonj diwar-benn pennad

S.A.B. HAG AR SKINWEL :

« Brezhoneg bemdez war ar skinwel »

Ar skrid man zo bet embannet gant Stourm ar Brezhoneg da genver un emvod kelaouin dalc'het e Kemper d'an 18 a viz Gouere. Interessant eo c'hoaz !

1) Emdroadur an abadennou brezhonek

Abaoe 1964 e c'heller gwelet abadennoù skinwel brezhonek. Hogen gwall dreut eo chomet a c'hementad a-hed ar bloavezhioù.

E 1980, dek vloaz zo, e veze skignet 54 mn a vrezhoneg bep sizhun, ar pezh a rafe 7 mn 43 bemdez (komz a reomp eus an amzer skignan ha n'eo ket eus an amzer produin). E 1983 e veze skignet 1 eur 30 a abadennoù brezhonek war FR3 bep sizhun. Seizh vloaz war-lerc'h e vez 1 eur 45 bep sizhun, da lavaret eo 15 mn bemdez (ha c'hoazh ne gontomp ket an troc'hoù dleet d'ar vakansoù hanv pe d'an « darvoudoù a bouez » et c'helaouin).

Ur c'hard-eur bep sizhun hon eus gounezet eta e-korf 7 vloaz. Degas a reomp da sonj deoc'h ez eus deuet 3 chadenn c'hallek nevez da Vreizh e-keit-se, ha lod anezho o skignan 24 eurvezh bemdez.

(Sifroù tennet eus kounskrid D.E.A. Noël Lainé, « Communication et culture : des mass-media à l'édition quel avenir pour la langue bretonne ? »).

2) Kenveriadenn gant broiou all

Ma kenverier stad ar brezhoneg gant hini yezhoù all hep Stad en Europa, petra a weler ?

E Galisia, e-lec'h ma vez komzet galisianeg gant 85 % eus an 3 milion a dud, ez eus ur chadenn skinwel, TV Galiza, krouet e 1985, a skign 12 eurvezh bemdez e galisianeg. Ouzhpenn-se e vez skignet war-dro 3 eurvezh bemdez gant unan eus an div chadenn Stad, TVE1 ha TVE2.

Diouzh kresk an abadennoù brezhonek etre 1980 ha 1990 (50 mn e-korf 10 vloaz) e vije ezhomm 1240 vloaz a-raok deomp tizhout live Bro-C'halisia.

Kemeromp ur skouer all, a zo anavezet a-walc'h e Breizh, hini Kembre : war ar chadenn S4C e c'heller gwelet 25 eurvezh a abadennoù kembraek bep sizhun, da lavaret eo 3 eur 30 bemdez, skignet d'an eurioù gwellan.

3) Budjet an abadennou brezhonek

Daoust pegen bihan eo lodenn ar brezhoneg war ar skinwel e vez diaes kavout arc'hant evitan. Setu ar pezh a skriv Noël Lainé en e gounskrid D.E.A. :

Depuis 1984 le Conseil régional attribue des subventions importantes pour ces émissions (abadennoù e brezhoneg) :

« Vous dire que je me satisfais de la situation vis-à-vis de la langue bretonne, non. Vous dire que ça me fait plaisir d'aller demander au Président du Conseil régional une subvention pour améliorer les choses (...), non. Ils s'aperçoivent bien que les promesses n'ont pas été tenues. Est-ce que le rôle d'un service public est d'aller à la quête pour le maintien d'un acquis culturel comme celui de la langue bretonne ? Je dis non mais je suis contraint de le faire ».

Le directeur de FR3 Bretagne reconnaissait dans cette interview que, sans les aides du Conseil régional, le breton serait exclu des ondes hertziennes. Étrange tout de même, pourquoi un service public doit-il aller quémander auprès du Conseil régional ? FR3 bénéficie pourtant de recettes publicitaires et de diverses taxes dont la redevance audiovisuelle. Logique impénétrable. Le Conseil n'a cessé depuis 6 ans de verser une subvention variant entre 700 KF et 750 KF.

4) Ar skinwel ha diskar ar brezhoneg

Anavezet eo an efed bras en deus ar skinwel war implij ar yezhoù hep Stad evel ar brezhoneg. Hervez ma vo roet he flas d'ar yezh war ar skinwel pe ne vo ket e vo kaset war-raok er gevredigezh pe e vo gwasket ha lezet a-gostez. Buanoc'h-buanan e kil ar brezhoneg er gevredigezh vreizhat abaoe m'eo diazezet, da vat hag e-touez an holl, ar skinwel hag ar skingomz e galleg.

Sellomp ouzh lodenn ar brezhoneg e-touez an abadennoù skinwel degemeret e Breizh digant ar c'hwec'h chadenn c'hall : 1 h 45 mn a vreizhoneg bep sizhun e-skoaz war-dro 840 eurvezh a c'halleg, da lavaret eo 0,2 % !

Ma vefe un eurvezh a vrezhoneg bemdez ne dizhfemp ket zoken 1 % eus an abadennoù degemeret e Breizh (7/840).

5) An diskoulm

Eeun eo an diskoulm. Mar fell deomp rein an tu d'ar brezhoneg da vevan e rankimp kaout ur chadenn e brezhoneg penn-da-benn, evel evit ar yezhoù all hep Stad.

Fellout a ra da Stourm ar Brezhoneg eta e vefe savet ur steunv diouzhtu a-benn krouin ur chadenn skinwel e brezhoneg. Evit se ez eus ezhomm ur youl bolitikel da gavout an arc'hant rekis ; ret eo ivez stumman tud ar skinwel diouzh an ezhommoù.

Evel pazenn gentan, ha da c'hortoz ar chadenn vrezhonek, e rankomp kaout diouzhtu abadennoù brezhonek bemdez.

Brezhoneg bemdez war ar skinwel !

DA ALDRIG...

Aldrig an Naoned en ho niv diwezhan. Ne skrivin netra diwar-benn an Amerikaned (ar Yankiz) rak n'anavezan hini ebet anezho. O yezh avat, ar saozneg, a ouzon mat ha war ar poent-man n'on ket ali gant Aldrig : ur yezh vrav e kavan-me ar saozneg ; plijout a ra din ar c'hanaouennoù saoznek a vez klevet ingal war ar skingomzoù gall (ha muioc'h c'hoazh eveljust ar c'hanaouennoù iwerzhonat a glever alies en abadennoù brezhonek). Marterze eman ar wirionez gant ar pezh a skrive P. Denez war niv. 54 (hini miz kerzu ar bloaz-man) « Al Lanv » : ledanoc'h eo techennad soniadel ar saozneg, hag ar brezhoneg, eget hini ar galleg ha neuze e klot gwelloc'h ar saozneg hag ar brezhoneg gant ar muzik, dreist-holl gant an hini a vreman !

Arabat disonjal kennebeut ez es ar saozneg pennan yezh ar bed evit an darempredoù etre an dud : war a ouzon ez eus 1 den diwar 3 a zo gouest d'ober gantan, 1 levr diwar 2 a vez embannet e saozneg ha zoken (hervez un tamm bruderezh am eus lennet nevez'zo, en ur gazetenn saoznek) e vefe 3 lizher skrivet e saozneg diwar 4.

Tost deomp-ni ivez eman bed ar saozneg : war aodoù Norz Breizh ez eus tu da dapout ar Skinwel Saoz (adkaset diouzh serzenez) ken brav hag an hini gall !

Degemerit, me ho ped, va gwellan sonjoù.

B. Kadored

Interview

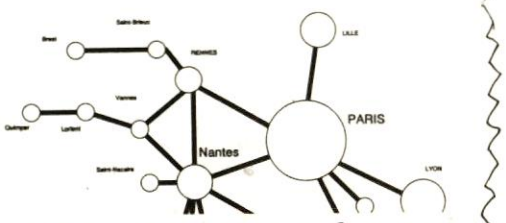
Michel François (UDB)

« Prenons garde que Paris ne devienne la véritable métropole de l'Ouest !... »



Michel François à son bureau de la mairie de Nantes

« L'enjeu des années qui viennent est simple : ou bien Nantes resserre ses liens avec le reste de la Bretagne, et on lui permet de jouer un rôle de métropole d'équilibre, plus on contribue au développement de la Bretagne entière, dont bien sûr la région nantaise. Cette position, défendue en conseil municipal et devant la presse, a intéressé. Pas encore suffisamment toutefois pour que les élus prennent une claire conscience de la nécessité d'une réunification rapide. Nul doute que l'UDB de Loire-Atlantique, avec l'appui de tous ceux qui voudront l'aider, va s'appliquer à reprendre publiquement la démonstration...



Un article sur 5 colonnes en page départementale de Loire-Atlantique, c'est la place que vient de consacrer *Ouest-France* à une position de Michel François, conseiller municipal de Nantes et membre du bureau politique de l'UDB. Plus on désenclave Nantes vers Paris, plus on renforce l'influence de Paris sur la région nantaise et plus on empêche Nantes de jouer son rôle de capitale régionale. Par contre, chaque fois que l'on améliore les liaisons entre la Loire-Atlantique et les autres départements de la Bretagne historique, plus

Serj Marchal

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès, survenu à Nantes, de Serj Marchal, fidèle abonné dont nos lecteurs ont pu lire les courriers dans nos colonnes. Serj était un défenseur et un admirateur de la Bretagne ; la cause de la réunification lui était particulièrement chère.

Nous prions son épouse et sa famille d'accepter, en cette dure occasion, l'expression de notre solidarité.

Austérité pour tous ?

Le 2 décembre 1988 le groupe coopératif UNICOPA créait le « Holding de participation agro-alimentaire HP2A » au capital de 250.000 F. Six mois après, le capital était multiplié par 40 !

La « Compagnie des Glénans » jusqu'à ces derniers temps était une petite société du groupe « Bolloré ». Récemment, elle a vu son capital passer de 250.000 F à 1.350.250.000 F soit une multiplication par 5.401 ! Qui dit mieux ? Une OPA se prépare-t-elle ? Nous en saurons peut-être plus dans quelques mois ?

Puisqu'on vous dit qu'il n'y a pas d'argent pour augmenter les salaires...

Ports atlantiques bretons

Le trafic des ports atlantiques breton a augmenté en 1990.

Nantes-St-Nazaire	25.000.000 t
Lorient	3.124.000 t
Brest	1.761.000 t

Les importations d'hydrocarbures tiennent une place importante dans le trafic de Nantes-St-Nazaire (17,3 Mt), mais le trafic de marchandises conteneurisées – soutenu par des investissements de modernisation – connaît une progression spectaculaire.

Lorient voit s'effriter au profit de Brest et NSN ses entrées d'aliment pour bétail.

Trafic des aéroports bretons en 1990

Brest, 500.222 ; Lorient, 250.000 ; Rennes, 183.214 ; Quimper, 130.330 ; Lannion, 62.741 ; Dinard, 61.430 ; Saint-Brieuc, 12.000.

Les aéroports de Nantes et de Rennes ont perdu chacun 24 % de leur trafic avec Paris (effet TGV, pratiquement nul à Brest). Globalement, les autres liaisons « intérieures » ont progressé. Exception faite de Saint-Brieuc qui s'est effondré.

A PROPOS DE LA CRISE DES PÊCHES BRETONNES

Laisser du temps au thon !

La fédération UDB du Morbihan :

– Approuve l'attitude dynamique des pêcheurs qui défendent leurs moyens d'existence (la pêche industrielle, semi-industrielle et la pêche au thon).

– Constate que la crise **passagère** du thon peut être combattue, en particulier par une limitation des importations massives de thon américain, pour maintenir la capacité de production des marins bretons qui ont fait la preuve de leur compétence sur toutes les mers du monde. Il faut laisser du temps au thon breton !

– Refuse que le sort de tout un secteur économique dépende uniquement de la volonté arbitraire de quelques armateurs, dont certains donnent la priorité à leurs intérêts de conservateurs plutôt qu'à leur rôle de producteurs.

– Observe qu'une démarche entièrement libérale à la Thatcher ne tient pas compte des intérêts des populations maritimes à moyen terme, et tend à consacrer le littoral au seul tourisme des golfs et ports de plaisance.

– Souhaite que nos pêcheurs puissent d'une manière progressive aider les pays du Tiers-monde pour la pêche, sans rupture brutale de la production bretonne.

– Constate que la situation du port de pêche de Lorient se dégrade lentement, sans provoquer de réaction collective efficace, alors que les pêcheurs ne sont pas les seuls concernés.

Nantes-Brest à 4 voies

Depuis la récente ouverture de la déviation d'Auray, seule une portion de route proche de La Roche-Bernard (sur la Vilaine) n'est pas encore à quatre voies sur le trajet Nantes-Brest.

Ce goulot d'étranglement aura disparu à la fin de 1994.

Le contournement de La Roche-Bernard, par l'est, avec construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Vilaine, fait l'objet jusqu'au 12 février d'une enquête d'utilité publique. Le pont sera long de 350 m, avec une hauteur de 27 m au milieu.

Veillée d'armes en Lituanie

Depuis le début de novembre, la situation dans les Républiques baltes s'est aggravée de façon dangereuse et inquiétante.

Le 19 novembre, l'URSS a opposé son veto à une représentation balte au sommet de la CSCE à Paris, sans que les États occidentaux aient réagi concrètement.

Le 21 novembre, les trois Etats baltes ont demandé (en vain) au Soviet Suprême de « renoncer à l'escalade de la politique de l'intimidation » ; ils ne souhaitent pas signer le traité de l'Union proposé par Gorbatchev, mais se déclarent prêts à « mener des négociations ».

Le 27 novembre, les soldats soviétiques sont autorisés à utiliser leurs armes pour défendre les objectifs militaires dans les Républiques baltes.

Le 19 décembre, Gorbatchev menace d'introduire « l'état d'urgence ou l'administration présidentielle » dans les régions les plus tendues.

Le 7 janvier, des renforts sont envoyés dans les Pays baltes pour contraindre les jeunes appelés baltes à rejoindre leurs régiments. Le 8, Gorbatchev refuse de discuter avec le Premier ministre de Lituanie de cette opération militaire. Le 9, les Présidents des trois Républiques baltes déclarent que ces Républiques ne relèvent pas de l'armée soviétique. Le 10 janvier, Gorbatchev exige la restauration de la constitution soviétique en Lituanie, ce que M. Landsbergis qualifie d'ultimatum. Le 11, les parachutistes soviétiques s'emparent par la force des locaux du département de la défense et de l'imprimerie de la capitale lituanienne, Vilnius. Dans la nuit du 12 au 13, l'armée soviétique s'empare par la force de l'immeuble de la radio-télévision à Vilnius en tirant sur la foule et faisant au moins quatorze morts. Le 15, la loi martiale est décrétée par le « Conseil de Salut National », structure soutenue par Moscou, mais absolument illégitime, car autoproclamée et non désignée démocratiquement. La menace de telles interventions pèse sur la Lettonie et l'Estonie.

Une telle situation rappelle l'intervention soviétique en Hongrie en 1956 ou en Tchécoslovaquie en 1968 (à l'appel là aussi d'une structure autoproclamée et illégitime). Elle rabaisse Gorbatchev (qui peut certes être dépassé par des conservateurs, mais qui n'en a pas moins créé les conditions rendant possible le massacre récent de Vilnius) au rang de Brejnev et fait voler en éclat la volonté de « perestroïka ». Elle est pour l'UDB totalement **inacceptable.**

Témoignage sur la situation en Lituanie à la fin 1990

(Intervention au congrès national de l'UDB, le 4 novembre 1990, à Plestin-les-Grèves)

L'instabilité politique et l'insécurité sociale règnent aujourd'hui dans les trois Pays Baltes.

Autant les journaux en France parlaient en détail des manifestations précédant la nouvelle déclaration d'indépendance de la Lituanie, le 11 mars 1990, autant ils se sont tus quand le blocus s'était solidement installé, quand l'euphorie de l'indépendance est devenue l'amertume d'une dépendance carcérale et quand le centre (Moscou) a fait comprendre aux Baltes que toute négociation avec lui allait se dérouler selon la réglementation soviétique et non pas suivant les nouvelles lois « nationalistes » et « séparatistes ».

Depuis l'espoir et la joie récente, suscités par un véritable acte d'indépendance, les Baltes ont subi maintes déceptions, en partie à cause du manque d'engagement de la plupart des pays occidentaux bien trop prudents, à notre avis, dans leurs rapports avec Moscou. A l'intérieur de l'URSS la situation économique va toujours de mal en pis et la suspension de l'indépendance des Pays Baltes ainsi que le travail du KGB font que de nombreuses dissensions, querelles et divisions intérieures amenuisent les plus beaux projets et détruisent les meilleures intentions de ces peuples qui espèrent toujours retrouver leur liberté.

Le mouvement de libération en Lituanie s'appelle *Sajudis* et il a ses homologues en Lettonie *(Tautas Fronte)* et en Estonie *(Rahva Rinne)*. Comme je l'avais expliqué l'année dernière dans notre revue « Nouvelles Baltes », les Lituaniens n'ont pas voulu appliquer le terme « restructuration » *(Perestroïka)* à leur pays, car leur projet consiste à changer les bases des institutions sociales et économiques et non pas à les améliorer tout en gardant le cadre soviétique.

En Lituanie, le mouvement de libération a mené une bataille anticommuniste si forte que dans le contexte politique actuel le chef du Parti communiste lituanien, A. Brazauskas, ne pouvait que se retrouver dans l'ombre malgré le fait que son amitié avec Gorbatchev le mettait dans une position beaucoup plus favorable que l'actuel président du Parlement Vytautas Landsbergis pour mener à bien les négociations avec Moscou (1).

A la télévision française cet été, sur Antenne 2, nous avons entendu Vytautas Landsbergis dire que le peuple lituanien n'était pas touché par le blocus imposé par Moscou et qu'il était capable de résister pendant 100 ans, sans essence, sans électricité, sans nourriture et sans matières premières. Le peuple lituanien n'était plus avec leur chef spirituel (« l'âme du pays ») quand il parlait ainsi, et le Lituanien de la rue s'est mis à raconter des blagues et des anecdotes ayant pour thème l'abondance matérielle sous le régime de Brejhnev !



Yolanta Vaicaitis est directrice de la maison des Pays Baltes en France, 1 rue de la Prairie, 94500 Champigny-sur-Marne, association 1901 fondée en 1985 comme centre culturel et bureau d'information sur les Pays Baltes. A cause des événements politiques en Estonie, Lettonie et Lituanie pendant les dernières années, la maison de l'Association se transforme par nécessité en foyer d'accueil pour les nouveaux émigrés, essentiellement des jeunes recrues fuyant l'atmosphère de violence non réprimée qui règne dans l'Armée soviétique et des jeunes gens ayant perdu leur emploi pendant le blocus en Lituanie. La maison des Pays Baltes a besoin d'un soutien important pour pouvoir faire face à toutes les demandes d'information d'hébergement et d'aide aux réfugiés qu'elle reçoit tous les jours, 24 heures sur 24. Vos dons et suggestions seront très appréciés. Vous pouvez également vous abonner à la revue *« Nouvelles Baltes »* qui relate les développements récents, ainsi que l'histoire du passé de ces trois Républiques renaissantes.

La vague d'émotion indépendantiste qui a porté aux nues M. V. Landsbergis, lors des élections du mois de mars dernier, s'est vite brisée contre le mécontentement manifeste, non seulement de Moscou, mais également de plusieurs couches sociales et politiques à l'intérieur des Pays Baltes. Par exemple, un jeune philosophe, militant de Sajudis et porte-parole de la jeunesse lituanienne, Aruydas Juozaitis qui, déjà en août 1988, parlait aux jeunes réunis pour des concerts de musique rock ou lors des matchs de basket, de l'inévitable indépendance des Pays Baltes dans les années à venir et qui (ce même Juozatis) a retiré sa candidature au sein du mouvement de libération lituanienne pour que le chef charismatique, mais trop communiste, A. Brazauskas, puisse gagner aux élections, facilitant ainsi le dialogue avec Moscou, ce même philosophe est aujourd'hui très, très pessimiste en ce qui concerne l'avenir de la Lituanie.

(1) *Etre « à l'ombre » ne veut point dire être du parti « de la nuit ». C'est ainsi que les Lituaniens se réfèrent aujourd'hui à l'ancien Parti communiste des Soviétiques purs et durs, très minoritaires et n'osant se réunir que la nuit, pour éviter d'être ridiculisés !*

(Suite de la page 17)

D'après lui, l'élection de M. Landsbergis et sa déclaration le 11 mars dernier de l'Indépendance sans compromis est une erreur historique irrattrapable. Il est vrai que, à partir de l'homme de la rue jusqu'aux députés du Soviet-Suprême, le consensus est que, après réflexion, si le chef du Parti communiste, le très nationaliste Algirdas Brazauskas avait été élu, les négociations avec Moscou auraient commencé depuis longtemps, il n'y aurait pas eu de blocus en Lituanie et l'atmosphère d'insécurité d'aujourd'hui n'existerait pas en Lituanie. D'autres jeunes activistes militants comme Juozaitis qui trouvent que l'application des nouvelles lois est trop lente à venir (le pouvoir législatif du gouvernement indépendantiste n'est pas encore un pouvoir exécutif, car la constitution soviétique prime toujours) vont jusqu'à accuser Sajudis de nationalisme aveugle aux dépens des intérêts du pays. (Ils reprennent mot à mot la critique telle qu'elle est exprimée par Moscou, tout en lui donnant un sens différent, car pour Moscou « le pays » veut dire l'URSS et pour ces jeunes militants désillusionnés « pays » veut dire la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, séparées de l'URSS).

Le gouvernement en Lituanie agit comme si l'Indépendance de la République était reconnue par le monde entier. Par contre l'Occident se montre très prudent, malgré le fait que la plupart des Pays de l'Ouest déclarent officiellement, et depuis très longtemps, qu'ils n'ont jamais reconnu (de jure) l'occupation des Pays Baltes par l'Armée Rouge. Le fait reste que les lois soviétiques sont toujours en vigueur, les gouvernements baltes ne contrôlent pas encore leurs frontières et les jeunes recrues sont toujours appelées dans l'Armée Rouge, où leur sort s'empire en ce moment à cause de la haine que suscite leur désir d'indépendance.

POBL VREIZH

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1991.

le peuple breton



Les États baltes

Le nouveau Parti communiste lituanien et son leader très populaire A. Brazauskas se trouve également sous les flèches de la critique, accusé de collaboration avec Moscou, malgré le fait que ses membres ont démontré très concrètement leur fidélité à la cause de l'indépendance finale.

Certains journalistes des groupements et partis radicaux de droite et de gauche procèdent à un émiettement de l'opinion publique, ce qui ne peut que désunir et désorienter le peuple, et diluer tout effort constructif.

Le problème actuel dépasse largement les dissensions habituelles et inhérentes au processus de démocratisation, car il ne faut pas oublier que les forces de l'ordre de Moscou, KGB, police militaire et petits semeurs de zizanie, ce qu'il faudrait plutôt nommer « les forces du désordre », continuent à travailler en URSS, y compris dans les Républiques, et bien sûr dans l'immigration.

Nous en avons eu un exemple flagrant il ya quelques semaines seulement à la Maison des Pays Baltes, tout près de Paris, où une jeune fille biélorusse, parlant parfaitement le lituanien, s'est installée pour faire un rapport sur les réfugiés vivant actuellement dans les locaux de l'association. Heureusement pour nous, la DST s'en est occupée, mais elle a quand même eu le temps de monter les réfugiés les uns contre les autres, de prendre des photos et probablement de finir son rapport, tout en s'assurant de quelques amitiés françaises en vue d'un retour sur le territoire.

Tant que les rapports d'esclavage par rapport à Moscou ne seront pas rompus, les Pays Baltes resteront des colonies non-affranchies, sans reconnaissance en tant que pays autonomes et sans voix dans le forum de la politique internationale.

En ce moment (15, 16, 17, 18, 19 novembre) une centaine de Baltes des trois gouvernements indépendantistes sont à Paris, à l'occasion de la CSCE. **Nous vous tiendrons au courant des résultats !**

L'espoir renaît à Haïti

Lors des élections du 16 décembre dernier, le Père Jean-Bertrand Aristide, porte- parole des déshérités et adversaire acharné des Duvaliéristes, a été triomphalement élu par près de 70 % des suffrages, devançant largement les six autres candidats, dont son principal rival Marc Bazin, considéré comme « centriste », qui n'a obtenu que 12 % des suffrages.

Après 29 ans de dictature duvaliériste et 4 ans de sanglantes « transitions démocratiques », ce sont les premières élections honnêtes dont la régularité n'a pas été mise en doute par les centaines d'observateurs (dont l'ancien président des USA, Jimmy Carter) envoyés par l'ONU, l'Organisation des Etats Américains et par d'autres organisations.

Adepte de la théologie de la libération, le Père Aristide dispose d'une immense popularité et d'un très grand charisme auprès du peuple haïtien. Ordonné en 1982, il a dès son premier sermon dénoncé la dictature et la misère et est rapidement apparu comme un adversaire implacable de la dictature des Duvalier, particulièrement visé par les « tontons macoutes » ; en 1987, il échappe de justesse à des tueurs en embuscade ; en 1988, il voit sous ses yeux 13 fidèles massacrés au cours d'une messe ; le 5 décembre dernier, pendant la campagne électorale, un attentat fait 7 morts.

Cette opposition résolue à la dictature lui a valu aussi d'être exilé pendant deux ans au Québec après son ordination ; elle lui vaudra aussi d'être exclu de l'Ordre des Salésiens, d'être condamné pour incitation « à la haine sociale » et « à la lutte des classes » par la hiérarchie épiscopale qui n'a pas vu d'un bon œil la candidature du Père Aristide.

Une dernière alerte a cependant eu lieu lorsque le 7 janvier dernier le docteur Lafontant, ancien ministre de l'Intérieur de Jean-Claude Duvalier, et dont le Conseil électoral avait rejeté la candidature aux élections présidentielles, a essayé de s'emparer du pouvoir. Il en a été rapidement délogé par l'armée, longtemps force d'oppression, qui est restée neutre pendant les élections et qui a fait respecter la légalité contre les duvaliéristes.

Le prestige du Père Aristide qui doit prendre ses fonctions le 7 février en ressort grandi. Ce n'est pourtant pas la tâche qui va lui manquer, car Haïti est un des États les plus pauvres du monde, le seul des Pays les moins avancés d'Amérique. Le revenu par habitant y est de moins de 300 dollars, l'espérance de vie est inférieure à 55 ans ; il y a à Haïti, plus de 70 % de chômeurs.

Il faut espérer que les USA respecteront la parole donnée au Père Aristide par l'ambassadeur des États-Unis, selon laquelle ils étaient prêts à accepter sa victoire aux élections. La remise en cause de cette parole ne pourrait qu'ouvrir la porte à de nouveaux drames.

Souhaitons plein succès au Père Aristide et soyons prêts à l'aider à faire revivre Haïti.

Politique agricole commune : vers une réforme ?

Annoncée depuis plusieurs mois, mais fort discrètement, par la Commission des Communautés européennes, le projet de réforme de la fameuse PAC a fait l'objet d'une première discussion officielle entre les commissaires européens le 4 janvier 1991. Cette réforme, rendue indispensable par les conséquences sociales et écologiques catastrophiques d'une politique vieille de 25 ans (voir article « l'Europe contre les campagnes » dans ce numéro), est à resituer également dans le cadre des négociations du GATT (organisme interétatique régissant le commerce international) qui vont contraindre la CEE à diminuer d'au moins 30 % le montant de ses subventions agricoles. Pour mesurer l'enjeu, nous rappellerons que 80 % des décisions dans le secteur agricole sont prises au niveau communautaire et que les dépenses agricoles représentent 53,9 % de l'ensemble du budget 1991 des Communautés européennes, soit 220 milliards de francs (100 fois le budget de la région Bretagne).

Si les premières intentions manifestées par le président Delors et le commissaire européen à l'agriculture, le Britannique Mc Sharry, aboutissent, il faut s'attendre à de profonds bouleversements. En effet, selon Mc Sharry, le système de distribution des soutiens de la PAC aux agriculteurs devra être radicalement modifié au profit des petits agriculteurs qui polluent moins et préservent mieux l'espace rural (actuellement, 80 % des soutiens vont à 20 % des agriculteurs).

On entend dans la bouche des décideurs bruxellois un discours auquel ils ne nous avaient pas habitués. Ainsi, selon Delors, « il est impensable de généraliser des communes rurales où vivront moins de 200 habitants dont plus de la moitié auront plus de 70 ans (et) *le marché est incapable à lui seul de prendre en charge le développement rural* ». Toujours selon Delors, il faut « reconnaître que les agriculteurs remplissent deux fonctions simultanément : la production agricole, d'une part, la protection de l'environnement et de l'équilibre du territoire, d'autre part (...). La PAC devra favoriser la recherche de la qualité et encourager les méthodes de l'agriculture extensive (car) avec le seul instrument des prix et des quantités, l'on arrive à pervertir les conséquences de ce qui devrait être un bienfait : le progrès technique ».

En attendant, c'est toujours la politique des prix, des quotas et de l'abandon des terres qui prévaut. Alors, méfiance....

C. GUYONVARC'H

NORSPA : un programme européen qui intéresse les côtes bretonnes

Nous vous avions annoncé (cf *PB* de juillet-août 1990, p. 10) que la Commission européenne avait répondu favorablement à la demande formulée par Karlos Garaikoetxea, député européen du groupe Arc-en-Ciel, d'un programme européen de protection des eaux côtières du nord et de l'ouest de la Communauté comparable à celui qui sera prochainement mis en œuvre en Méditerranée. Eh bien, la Commission vient de rendre sa copie qui devra être étudiée par le Conseil et le Parlement. Le bébé s'appelle NORSPA.

Il intéresse la Baltique, la mer d'Irlande, la mer du Nord et la partie Nord-Est de l'Atlantique, c'est-à-dire notamment les côtes bretonnes. Le règlement proposé prévoit l'octroi d'un soutien financier à :

a) des projets de démonstration visant à réduire et, dans la mesure du possible, éliminer la pollution ;

b) la promotion d'actions favorisant le recours à des technologies bénéfiques à l'environnement des zones couvertes.

En Bretagne, on pensera tout particulièrement à des actions dans le domaine de la gestion des ordures ménagères et visant à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement.

Le règlement tel qu'il est soumis au Conseil et au Parlement couvre une période de dix ans. La Commission a évalué le budget nécessaire à la mise en œuvre du programme pour la période 1991-1992 à 10 millions d'écus, soit environ 70 millions de francs.

C. GUYONVARC'H

Une entité administrative pour le nord du Pays Basque ?

Le projet de loi sur la réforme territoriale et l'institution de communautés de villes et de communes pourrait permettre la création d'une entité administrative propre au nord du Pays Basque.

Le parti nationaliste basque Ezkereko Mogimendu Abertzalea (EMA) a eu l'occasion de discuter d'une telle solution avec le sous-préfet de Bayonne.

Le projet de création d'une entité administrative propre au nord d'Euskadi a été reprise par la fédération du PS des Pyrénées-Atlantiques, dont un représentant, ancien député, a eu des rencontres informelles avec EMA.

Le ministre de l'Intérieur est favorable à la création d'une unité administrative basque, soit sous la forme d'une seule communauté de communes, soit sous la forme de trois communautés correspondant aux trois provinces d'Iparralde (Nord de l'Euskadi), le Labourd, la Soule et la Basse- Navarre.

Les autres composantes du mouvement national basque doivent également être rencontrées avant une consultation préfectorale devant avoir lieu après la session parlementaire extraordinaire de la fin de janvier, pendant laquelle sera examiné le projet.



Jura (Suisse)

Succès autonomiste à Moutier

La plus grande ville du Jura, après le référendum de 1974 qui devait délimiter le nouveau canton et dont le résultat fut influencé par l'argent bernois, est toujours dans le canton de Berne. Une sorte de Loire-Atlantique que ce Jura-Sud !

Aux municipales de décembre dernier, la majorité pro-jurassienne qui dirige la ville est passée de 56 % à 61 %. Les partis pro-bernois ont souffert de la suppression du vote par procuration. Maintenant, Moutier va demander son rattachement à la « République et canton du Jura ». Le blocage se trouve, pour l'instant, au niveau fédéral et au niveau du canton de Berne. A l'unanimité des députés présents au Parlement jurassien, et à l'unanimité des partis, l'assemblée jurassienne a décidé de débattre de l'initiative qui demande à l'État jurassien de légiférer quant au rétablissement de l'unité institutionnelle du Jura sud. Chaque vote confirme la volonté des Jurassiens du sud d'être rattachés au nord. Le pouvoir helvétique ne pourra longtemps s'appuyer sur une élection truquée de 1974 pour refuser d'accéder à la volonté du peuple jurassien.

Progrès du SNP

Lors des élections législatives partielles qui ont eu lieu le 29 novembre dernier en Écosse, dans les circonscriptions (conservées par les travaillistes) de Paisley-Nord et Sud, près de Glasgow, le Parti National Écossais (SNP) a obtenu des succès importants non encore décisifs, mais qui augurent de victoires futures : à Paisley-Nord, le SNP obtient 29,4 % (contre 15 % précédemment) des suffrages et 27,5 % (contre 15 %) à Paisley- Sud.

De « l'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne » à « l'histoire générale de la Bretagne et des Bretons » (III)

Par Pascal RANNOU

Pascal Rannou poursuit ici la comparaison de ces deux ouvrages importants.

Deuxième partie :

L'art en Bretagne

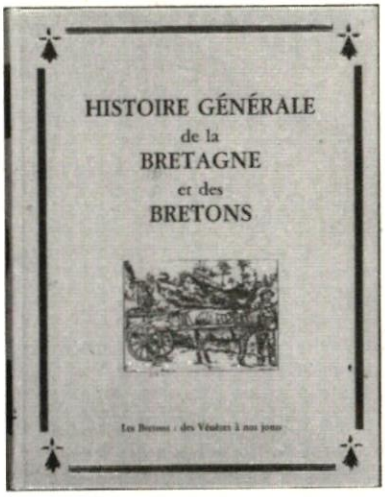
Egalement dû à la plume de Yannick Pelletier, cet ample panorama de l'art breton, des origines à notre époque, est d'une toute autre ambition que les chapitres consacrés à l'expression artistique par René Le Bihan dans l'HLCB, qui ne concernent que la production picturale de 1800 à nos jours. Rappelons toutefois que l'HLCB réserve un chapitre au cinéma, absent ici.

L'auteur commence son étude par une saine question : l'art breton existe-t-il ? Il est certes aussi délicat de cerner la bretonnité en matière artistique que dans le domaine des lettres, surtout lorsque « d'une inspiration venue d'ailleurs, le génie du peuple engendre une expression autochtone » (p. 187) ce qui est évidemment valable pour les « évangiles de pierre », selon la belle expression de Marc Simon, que sont les calvaires. On se heurte à de mêmes difficultés quand l'artiste utilise un matériau où l'héritage breton se fait plus suggestif que visible, tel est le cas pour Tanguy et Tal-Coat. On brise ici l'interrogation conceptuelle qui a marqué à l'HLCB et qui, me semble-t-il, manquera aussi à Y. Pelletier quand il rendra compte de la production littéraire en langue française.

Analysant les conditions de développement de l'art en Bretagne, l'auteur voit dans la mer une richesse économique qui débouche logiquement sur une richesse artistique. Grâce à la production toilière du XV[e] siècle, « la Bretagne eut les moyens d'une politique somptuaire dont enclos paroissiaux, retables, orgues, orfèvrerie sacrée furent la traduction collective » (p. 190). Il retrace l'aventure des artistes bretons d'Espagne que furent Laurent Marc'hadour et Yann Goas, hispanisés en Lorenzo Mercadante et Juan Guas ; le premier, décorateur de la cathédrale de Séville, l'autre « maître d'œuvre des plus grands chantiers espagnols » du XV[e] siècle (p. 194).

Reprenant une perspective plus chronologique, Y. Pelletier formule un parallèle intéressant entre « ce goût du sinueux, de la trace sculptée comme une simple ligne où se réfugierait le sens caché du monde » et « la prédilection des Celtes pour un art de flexibilité à courbes et contre-courbes virevoltent à l'infini » (p. 199). Bien qu'ils ne fussent pas Celtes, les artistes du néolithique « n'ont pas manqué de léguer une culture, un art qui, appartenant à un patrimoine européen commun, ont sculpté certains reliefs de l'âme humaine » (p. 202). Il rend ensuite justice à l'art celte que « la conquête romaine, les modèles culturels et esthétiques de la Renaissance et du classicisme, le culte de la raison (...) ont rejeté longtemps dans l'ombre du mépris » (p. 202).

« Art populaire, art savant ? ». Telle est l'interrogation qui ouvre le chapitre suivant, où l'auteur rappelle que « la politique des ducs permit la floraison des églises et des chapelles, mais sans créer de style précis : il n'existe pas de style Jean IV ou Jean V » (p. 205). Il réhabilite les artistes anonymes des calvaires, longtemps suspects d'amateurisme aux yeux de l'intelligentzia : « On ne fait pas un retable comme une ridelle de charrette » (p. 206). Une considération sur l'art de Noël du Fail qui, d'après Gaël Milin, « accorde la primauté au regard » pour



« donner vie aux personnages à travers le discours » (p. 210) permet de contester l'affirmation d'Alain Croix, selon qui « la Haute Bretagne privilégiait l'écrit, la Basse Bretagne préférait l'image » (p. 209).

Un « Barr Heol » fort consistant est consacré aux « jubés, retables, enclos » dont Yannick Pelletier est le spécialiste incontesté et qui témoignent d'un « goût breton pour l'ostentatoire, pour les décors fastueux et d'une sorte d'aversion pour le vide et le dépouillement » (p. 215), autant de constantes qui déterminent « l'affirmation d'une Bretagne baroque ». Evoluant ensuite « de l'Art Roman à l'Art de la Renaissance » (p. 247 à 269), nous voici invités à découvrir la magnificence d'une Bretagne pré-romane, romane puis gothique, avant d'aborder « Trois domaines méconnus : vitrail, peinture, orfèvrerie » (p. 265 sq), le second comprenant les danses macabres, les voûtes lambrissées et peintes, les toiles de retables.

Abordant le XIX[e] siècle, l'auteur se penche sur le meuble breton en déplorant qu'une « tradition artistique s'abîma dans un genre néo-breton que vint gâcher un style Henri II à la bretonne », et sur le costume. Celui-ci « ne s'écarte pas de la constante de l'art breton qui allie les emprunts à l'extérieur et l'adaptation au goût autochtone » (p. 285). Il touche enfin à la faïence, celle de Quimper, bien sûr, dont l'historique est retracé » (p. 286).

Vient alors le moment d'entrevoir « La Bretagne et ses peintres » et, notamment, l'école de Pont-Aven. Cette période, qui va du XIX[e] siècle à nos jours, est également couverte par René Le Bihan dans l'HLCB. Celui-ci dénonce le réalisme conventionnel des peintres pompiers d'alors : « C'était toujours les mêmes beaux arbres au feuillage ensoleillé, les mêmes vaches groupées, les mêmes chevaux paissant, la même paysanne en coiffe blanche » (HLCB, II, p. 224). Curieusement ces tableaux dits « réalistes » ignorent « la vie réelle (...), l'usine, le chemin de fer, l'exode rural ». Yannick Pelletier ne dénonce pas autre chose lorsqu'il ironise sur ces « productions folklo-romantiques exhitant une Bretagne sombre et tempêtueuse, peuplée de celto-chouans cabochards et demeurés, de paysans mystiques passant leur vie à genoux au pied des calvaires » (HGBB, II, p. 191).

Le Bihan et Pelletier évoquent avec un même enthousiasme « la révolution de Pont-Aven » (HGBB, p. 295), montrant tous deux le rôle moteur des « Bretonnes dans la prairie » (« Bretonnes à la prairie verte » pour l'HGBB) d'Emile Bernard et de « La lutte de Jacob avec l'ange » de Gauguin (HGBB, p. 295 ; HLCB, p. 231-232). Le commentaire de René Le Bihan est ici plus technique que celui de son collègue.

R. Le Bihan évoque ensuite le parcours du nabi E. Bernard, celui de Charles Coher, néo-réaliste visionnaire de la mer, omis par l'HGBB salue Lemordant et Méheut, dont Y. Pelletier met aussi en évidence l'originalité et la puissance ; dénonce enfin le clinquant des « bretonneries » pour cartes postales qui, dit-il avec pertinence, ne s'éteindront pas tant qu'on rééditera Bécassine avec succès.

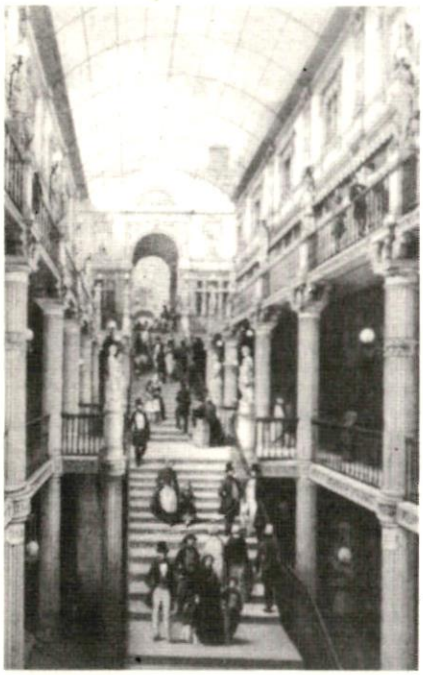
Le XX[e] siècle s'oriente vers ce que Y. Pelletier appelle joliment « Les traditions de l'avenir ». Il serait fastidieux de dresser la liste des peintres cités par l'un ou oubliés par l'autre. Tal Coat, Tanguy, Dilasser, Deyrolle et les « Seiz Breur » apparaissent bien sûr dans l'une et l'autre histoire. Notons que l'HGBB évoque justement les travaux de la céramiste Dodik Jégou, par ailleurs infatigable animatrice des **Rencontres poétiques du Mont Saint-Michel,** du sculpteur Gwen, ainsi que de créateurs jeunes mais déjà expérimentés tels Katell Le Goarnig et Carmelo de la Pinta.

L'essai artistique de Y. Pelletier est un modèle du genre. L'immensité du domaine exploité, aussi bien dans le temps que dans l'espace, aurait pu condamner son auteur à la surperficialité. Il n'en est rien, et on lit ici un chapitre fort intéressant dans les domaines où elles se recoupent, les contributions de Y. Pelletier et R. Le Bihan s'harmonisent agréablement sans se contredire.

Troisième partie :

La Bretagne par l'écrit

On l'a dit précédemment, Yannick Pelletier embrasse à lui seul la matière traitée par quinze collaborateurs de l'HLCB. « Cette partie, précise-t-il, ne sera pas une histoire de la littérature bretonne d'expression française stricto sensu » (p. 325), se démarquant ainsi de l'optique de l'HLCB, qu'il désigne probablement en écrivant que « des histoires littéraires limitées dans le dessein ou offrant un panorama plus complet sous forme chronologique ou descriptive existent déjà ». L'objectif avoué est donc « à travers une perspective thématique, tantôt diachronique, tantôt chronologique (6), de rechercher quelques traits dominants qui permettent d'unir œuvres et auteurs bretons et de dessiner les contours d'une spécificité ». « C'est à retrouver cette celtité étendue à quelques constantes thématiques que s'attachent les pages qui vont suivre ». Malgré ces bonnes résolutions, cette contribution est celle qui, dans l'HGBB, me paraît la plus discutable, non par la perspective envisagée, qui est séduisante, mais par les résultats auxquels elle aboutit. →



Evoquant « la mémoire des temps anciens », Yannick Pelletier rappelle le rôle littéraire d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine dans la diffusion des thèmes arturiens (p. 348), dont il signale qu'il est dificile de les localiser (p. 346). Il consacre ensuite un paragraphe intéressant au problème de « la place de la femme » dans « la société courtoise », puis brosse un tableau de **la vie littéraire et intellectuelle au Moyen-Âge**, à travers des figures les plus marquantes : Maillard, Meschinol, Bouchardi, authentique patriote breton » (p. 354), et un résumé de l'action ducale en faveur de cette vie. Mais bientôt, « Matière de Bretagne et grande rhétorique s'effacent peu à peu avec la Renaissance pour laisser place que classicisme » (p. 357), avant qu'avec Ossian « l'Europe fatiguée de vivre dans l'antiquité et d'entendre soupirer les nymphes alanguies (re) s'enthousiasm(ent) » (p. 356).

L'auteur obéit ensuite à la démarche qu'il s'est proposée, analysant à travers l'œuvre de Chateaubriand le thème selon lui privilégié de l'inceste, qui parcourt le roman arturien, permettant de la sorte un lien entre le grand romantique et la légende. Cette thématique arturienne est alors exploitée à travers l'évocation des auteurs contemporains qui l'utilisent : Langlais, fort loué ici, bien que sa « translation » du roman arturien soit inacceptable pour un médiéviste, et même d'un amateur, tant y abondent contresens et afféteries ; K. White, Le Bris, Le Dantec, tous trois absents de l' HLCB. Une transition pour le moins laborieuse nous amène alors à Louis Guilloux, avant un retour à la tradition celtique qui envisage, cette fois, le thème de Brocéliande. Angèle Vannier, Céline, Lesage, Kerouac sont alors présentés.

Puis, du XVI[e] au XVIII[e] siècle, Brocéliande sommeille, nous dit l'auteur, qui nous révèle l'existence d'un grand voyageur ignoré, Jacques de Villamont, peut-être inventeur du tourisme. Une parenthèse sur les « lumières » permet à Y. Pelletier d'ironiser avec esprit sur Voltaire, Sade et Diderot, tout en rappelant que Fréron « dans son programme, prévoit la multiplication des écoles et des brochures, y compris (en) langues régionales » (p. 387).

Embrassant les XIX[e] et XX[e] siècles, l'érudit briochin esquisse les figures de « ces auteurs à la fois universels et bretons » (p. 393) que sont Chateaubriand, Lamenanais, Renan, Corbière et Villiers. J'aurais envie de rectifier qu'un écrivain ne peut chez nous être « universel que parce qu'il est breton », c'est-à-dire échappant au folklore tout en développant une vision large quant à son pays natal. Le romantisme ou « l'apprentissage silencieux d'une lumière intérieure » se caractérise, selon Y. Pelletier, par « une quête de l'infini » (p. 394) et le goût du tryptique « révolte, liberté, fidélité ». Défilent alors sous nos yeux Hello, Corbière puis, de nouveau amenés par une série de transitions malhabiles, Guéhenno, Nizan et Robin.

L'auteur affirme ensuite, non sans acuité, que « les Bretons se distinguent par une volonté de se tenir à distance à l'égard du monde, par une condamnation, un refus de ses valeurs affairistes et carriéristes de ses modes, de ses mouvements d'opinion » (p. 410), ce qui est défendable si l'on pense à Lamennais ou à Villiers de l'Isle-Adam, en paraît plus discutable chez Chateaubriand ou Renan.

Dépeignant « Bretagne et poésie », Y. Pelletier fait resurgir devant nous les figures altières de Saint-Pol-Roux, des surréalistes dont Vaché et Breton (auxquels Prigent consacre un développement fort nourri dans l'HLCB, t. III), enfin des auteurs plus inclassables que sont Max Jacob, Guillevic, Louis Guilloux, Paul-Alexis Robic, Yvon Le Men, Gilles Baudry et Perros, le seul a être largement cité.

Envisageant la culture bretonne « au seuil de l'avenir », l'auteur rappelle la tentative d'édifier une liste « Régions Europe » dirigée par J.E. Hallier aux élections européennes de 1979, omettant de signaler toutefois le caractère fort confus de la profession de foi qui l'accompagnait. Il achève sa contribution par un développement très convaincant sur le rôle de la presse bretonne, savante ou grand public *(Ar Men)*, mettant l'accent sur le fait que « la Bretagne possède un réseau serré de journaux locaux qui affirment l'attachement des Bretons à la réalité des pays de jadis que n'ont pu recouvrir l'appartenance départementale. On est du Trégor, du Penthièvre ou de la région de Loudéac, mais non des Côtes-d'Armor. Le Finistérien est une abstraction, mais pas le Léonard ou le Cornouaillais » (p. 435). Voilà qui emporte l'adhésion, et la statistique finale qui montre que 21 % des éditeurs de l'Hexagone présents au Salon du livre sont bretons, est réjouissante. Y. Pelletier salue enfin les troupes théâtrales, les manifestations privilégiées telles que les Rencontres poétiques de Bretagne ou le Festival du Livre Vivant de Fougères, absentes de l'HLCB, et sans qui la culture ne serait que rayonnages poussiéreux.

Voici donc ce que je reproche à cette étude. En fait, la démarche qu'on y suit me semble aussi contestable que celle de l'HLCB dans la mesure où, sont figurés ici une pléthore d'auteurs qui, étant peu ou prou originaires de Bretagne, n'en ont jamais parlé. D'où l'importance accordée au seul critère géographique, qui me semble bien insuffisant pour cerner le concept de bretonnité en littérature.

Dans le même ordre d'idées sont annexés à la cause bretonne des auteurs qui n'ont, selon moi, rigoureusement rien à en faire. Certes, Y. Pelletier prévient ce reproche lorsqu'il présente Céline : « Je sais que l'on pourrait m'objecter quelque chauvisnisme ou impérialisme culturel à vouloir faire de Céline un écrivain breton, sous prétexte que sa mère était bretonne » (p. 370). Mais il se disculpe aussitôt en invoquant la caution de deux exégètes et celle d'une note marginale du romancier se décrivant « celte avant tout rêvasseur bardique » (p. 371), ce qui ne prouve pas grand-chose. Après tout, en cherchant bien, on pourrait sûrement trouver à Homère, Dante, Gœthe ou Shakespeare une grand-tante originaire de Ploubazlanec.

Ce critère un peu simpliste amène Y. Pelletier à cultiver – comme A.P. Ségalen en S. Vier dans l'HLCB – l'art du catalogue et de l'anecdote. Qu'importe si Saint-Bernard « composa sa fameuse **Ode à la solitude** en Bretagne » (ce que Ségalen rappelle aussi) ? Les écrivains sont cités à la queue-leu-leu, souvent au prix de rapprochements tirés par les cheveux – tel celui qui voit dans **Le Diable boiteux** de Lesage une technique de « roman à tiroir » qui influencera Corbière, Jacob et Guilloux ; destiné à accréditer l'idée que Lesage mérite sa place dans cet ouvrage, bien qu'ayant quitté très tôt sa Bretagne natale et ne l'ayant jamais mentionnée dans son œuvre. J'éprouve la plus grande admiration pour la superbe épopée mystique qu'est **Le Dieu noir** de Philippe Le Guillou, mais je vois mal en quoi cette fresque catholique, apostolique et terriblement romaine a rapport à la Matière de Bretagne. Son auteur ne vient-il pas d'ailleurs de se voir décerner un prix littéraire méditerranéen pour son dernier roman ? Le critère géographique domine dans l'HLCB, qui répète donc l'erreur de sa devancière.

Mais ce n'est pas tout. On pourrait aussi renvoyer à Y. Pelletier le reproche que Gw. Le Menn formule à l'encontre de La Villemarqué en écrivant qu' « (Il) affirme plus qu'il ne démontre » (p. 495). De fait, si Louis Guilloux est « l'un des plus Bretons des écrivains du XX[e] siècle » (6) (p. 369), on aimerait savoir pourquoi... « Charles Le Goffic a bien senti que l'heureux climat de la presqu'île de Rhuys fut à Lesage ce que les landes de Combourg furent à Chateaubriand, et Tréguier à Renan » (p. 390), lit-on, mais aucun argument n'étaye cette affirmation. Les exemples abondent.

Enfin, Y. Pelletier cède trop au lyrisme qui, lorsqu'il s'applique à des textes eux-mêmes lyriques ou poétiques, risque de greffer de l'impressionnisme sur de l'impressionnisme : « Angèle Vannier se fit voyante. Sa poésie ressuscite dans la conscience du lecteur la mer et les astres, le vent et le feu, ranime les sens engloutis par les flots de l'existence civilisée. Sauvage et cosmique, sa pensée fait vivre l'homme au sein des éléments à l'intérieur même de l'homme. Ouvrir le livre des poèmes, écarter les basses branches : c'est tout un. Il n'est plus temps de reculer » (p. 370). Peut-être faudrait-il choisir entre l'écriture poétique et l'écriture critique, qui me semblent difficilement conciliables...

C'est d'autant plus regrettable que certains commentaires paraissent très justes, mais demeurent abstraits car non appuyés par une réflexion argumentée qui reposerait sur des citations appropriées : (Saint-Pol-Roux) ne perd pas sa navigation dans les brumes du folklore passéiste où s'abîment ceux qui préfèrent se rassurer à l'aune des certitudes fausses » (p. 412). On est tenté de s'exclamer : des noms ! du texte ! Il paraît acceptable de voir René-Guy Cadou « voguant tout lyrisme dehors vers l'infini mais s'ancrant au pays natal comme à un port d'attache maritime » (p. 418) ou de dire que Paol Keineg « incarne la colère et les espoirs de sa génération, la volonté de cette dernière de vivre en Bretagne, dans une Bretagne qui ne soit pas souillée par les pollutions, brimée dans son expression culturelle et l'inguistique, exploitée dans le labeur de son peuple » (p. 422), mais quelques citations illustrant ces propos seraient les bienvenues.

Enfin, le rapport thématique qui englobe ces écrivains me semble trop lâche, beaucoup trop général pour être pertinent. Quel auteur digne de ce nom n'est pas attiré par « la quête de l'infini », « la révolte » ou « la liberté » ? Le mot baroque est très employé (p. 402) sans qu'on en donne une définition (difficile à faire en littérature, alors que c'est plus aisé en musique ou en architecture, ce à quoi Y. Pelletier s'emploie d'ailleurs avec bonheur précédemment, ch. p. 215).

Voilà pourquoi j'estime que, si la démarche de Yannick Le Pelletier diffère, quant à la méthode de celle de l'HLCB, elle emprunte hélas bien vite les mêmes ornières que celles-ci, malgré de très bons moments bien entendu, et qu'un panorama de la littérature bretonne de langue française, qu'ils soit thématique ou chronologique, reste à →

Histoire générale (suite)

faire. Reste à développer aussi le concept de « littérature et bretonnité », esquissé naguère par mes soins (7). On peut vitupérer « l'étroit rationalisme » (p. 371), mais il semble qu'un minimum soit quand même nécessaire pour élaborer une étude critique acceptable, d'autant plus que le nationalisme n'a pas toujours été absent de la production littéraire bretonne (9).

(à suivre)

Enseignement

(suite de la page 2)

– Pas plus que n'est créé de conseil consultatif de l'Enseignement de la Langue et de la Culture Bretonne, comme il en existe pour d'autres langues dans d'autres académies, etc.

• ***AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT :***

Le Conseil général, fortement sollicité, refuse de prendre cette formation en charge, alors qu'il consacre, par ailleurs, des sommes très importantes dans divers secteurs de l'enseignement.

Pour lui, le patrimoine ce sont uniquement les vieilles pierres. Il n'est pas capable de consacrer à la langue bretonne la même somme qu'à l'aménagement de terrains de golf privés.

Alors que les parents sont de plus en plus nombreux à souhaiter un enseignement bilingue pour leurs enfants, l'État, le Rectorat, l'Inspection académique et les élus du Mor-Bihan (contrairement à ceux du Finistère et des Côtes-d'Arvor) se renvoient la balle et manifestent, ainsi, leur mépris de la culture bretonne.

C'est pourquoi j'entame, aujourd'hui, une grève de la faim *qui ne pourra se terminer que par la mise en place d'une formation permettant une rentrée normale en 1991 dans le Mor-Bihan.*

Yannig BARON
Président de Dremmwel[1]
21 rue des Tribunaux
56000 Vannes

(1) Dremmwel regroupe les parents d'élèves de tous les types d'enseignement du Morbihan. (Le PB consacrera un article sur cette nouvelle association).
(2) C'est à cette adresse que Yannig Baron a commencé sa grève de la faim : il est possible de le contacter au 97.24.57.67 pour le soutenir.

L'ÉPOPÉE ISLANDAISE



Les Bretons publient aussi en Savoie ! Les Editions « L'Albaron » de Thonon-les-Bains publient une collection consacrée aux épopées maritimes. François Chappé est l'auteur d'un titre important : *« L'épopée islandaise, 1880-1914 ; Paimpol, la République et la mer. »* Il s'agit à l'origine d'un travail universitaire élaboré sous la direction de l'historien rennais Jacques Léonard, décédé en 1988 et avec l'aide du grand spécialiste de la pêche en Islande, Mgr Kerleveo, auteur d'un magistral *« Paimpol au temps d'Islande »* (1944 et 1980). Le présent ouvrage traite à la fois du monde paimpolais, de la vie économique et sociale des pêcheurs et de l'aspect littéraire provoqué par la notoriété dont a bénéficié Paimpol grâce aux Islandais.

L'action républicaine à la fin du XIX[e] siècle est menée par « Le journal de Paimpol », l'hebdomadaire cantonal, et par des notables, dont le premier maire républicain, le maire Emmanuel Le Coniat, remplacé en 1885 par le médecin Le Coniat, avec un armateur comme adjoint.

Paimpol vote aux législatives pour Armez, maire de Plourivo, dès 1889, et élit comme maires des armateurs conservateurs, de 1892 à 1910. Le choix d'élus laïques et socialement conservateurs sera durable, dans le deuxième port français d'armement pour la morue. On lira avec intérêt les péripéties électorales paimpolaises.

La République des armateurs

C'est sous ce titre que l'auteur traite de la pêche en Islande, qui décline après 1908, pour s'achever vers 1935 : 2 bateaux armés contre 53 en 1907, en partie à cause du blocus de la grande guerre. Suit une longue description des réalités de l'Islande, ces centaines d'hommes de 18 à 40 ans, soumis à des conditions de vie épouvantables et à des commandants jugés sur leurs aptitudes à la pêche plus que sur leurs aptitudes à naviguer, d'où de nombreux naufrages : la morue avant l'homme, devenu bagnard innocent. Pour ne pas évoquer le sort du mousse de 13 ans, souffre-douleur de 25 marins abrutis de travail, Le Braz parla d'enfants-martyrs... L'auteur évoque aussi l'eau de mort, omniprésente à bord, obtenue à volonté. 2,5 à 3 % de décès en mer : pertes énormes au long des 83 ans. L'auteur en étudie les raisons.

Cette réalité sinistre fut placée sous anesthésie générale à Paimpol, notamment du point de vue des armateurs. Un chroniqueur du « Journal de Paimpol » avoue, bien seul, être *« au risque du scandale général, contre la pêche d'Islande elle-même... avec la vie humaine comme enjeu et l'alcoolisme pour rançon. »* Les amateurs républicains se déclarent *« héritiers de la Révolution »*... et opposés aux réformes sociales ! Par contre, ils offrent au bon peuple « polkas, valses et gigolettes » (p. 226).

La production littéraire a contribué à faire connaître un aspect de la réalité « islandaise » – l'aspect épique – tout en passant sous silence les aspects sordides. Pourtant, ces auteurs connaissaient bien la réalité islandaise et l'on a pu voir Charles Le Goffic, pourtant politiquement conservateur, dénoncer, comme Le Braz, les conditions de vie et de travail des pêcheurs paimpolais, mais en dehors de son œuvre littéraire.

Curieusement aussi, la gauche « républicaine et laïque » s'est gardée de dénoncer l'exploitation, sans doute à cause du poids qu'occupaient en son sein les armateurs. Le clergé, préoccupé surtout d'évangélisation, n'a pas non plus donné l'alerte. L'auteur évoque un « projet politique » qu'auraient eu ces auteurs de chanter une Bretagne aseptisée et homogénéisée. On peut aussi penser que leur clientèle n'attendait pas d'eux une peinture à la Zola et que leurs options esthétiques ne les y poussaient pas. Quoi qu'il en soit, laissons, comme l'auteur, le dernier mot à Yves Le Roux, ancien pêcheur d'Islande, récemment décédé : *« Nous ne faisions pas l'Islande par plaisir, ni vocation, comme on l'a trop souvent écrit, mais seulement pour nous remplir le ventre. »*

J.J.M.

382 pages illustrées – 160 F.

Un Ensemble de danse de Bulgarie en Bretagne

Après être allé en Bulgarie en août 1990, le cercle celtique de Rennes, section A, accueille en Bretagne du 12 au 22 juillet 1991 l'ensemble chorégraphique de Bobovdol. Cet ensemble sera constitué de 45 musiciens et danseurs et fait partie des meilleurs groupes du sud de la Bulgarie. A l'occasion de leur séjour en Bretagne, vous pouvez accueillir cet ensemble dans votre ville et organiser un spectacle.

Pour tous renseignements : Philippe Ramel, 1 rue de l'Orme, 35650 Le Rheu, tél. 99.60.81.74 (avec répondeur).

« Sindbad ar Martolod »

(Sindbad le marin)

(Éditions An Here, 147 p., 55 F)



« Sindbad ar Martolod » est le huitième ouvrage présenté dans la collection « Skol al Louarn » (« L'École du Renard ») par les Éditions An Here, collection destinée en principe aux adolescents (...).

De même que Daniel Defoë fut inspiré par la tragique aventure du marin écossais Selkirk, qui lui donna l'idée de son Robinson Crusoë, de même les voyages fantastiques de Sindbad tirent-ils sans doute leur origine dans les souvenirs d'un voyage réel exécuté vers l'an 1000, sur lesquels sont venues se cristalliser d'innombrables traditions et légendes venues de différents pays d'Orient, et dont certaines rejoignent étrangement nos propres traditions.

Ouvrage captivant dont l'excellente traduction de Martial Ménard en un breton riche et pur a su conserver l'enchantement et le mystère et nous fait espérer qu'il nous donnera encore en notre langue quelques autres de ces contes des « Mille et Une Nuits » si chers à notre enfance.

Yann Bouëssel du Bourg

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

PB-Service

Immersion linguistique en Bretagne intérieure

Le Centre de vacances et de classes vertes de La Chapelle-Neuve (Côtes-d'Armor) organise un stage intensif du 25 février au 3 mars 1991.

But : L'acquisition de la langue orale pour les personnes ayant commencé à apprendre le breton.

Programme : Cours par petits groupes le matin ; conversion avec les habitants l'après-midi (toujours par petits groupes) ; reprise des cours jusqu'au repas du soir ; veillée en soirée avec la participation des habitants.

Lieu : La Chapelle-Neuve se situe entre Guingamp et Callac, à la rencontre du Trégor et de la Haute Cornouaille.

Prix : 1.200 F tout compris : cours, repas, logement (draps et couvertures, douches) ; 850 F pour les étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi.

Inscriptions : Centre de vacances et de classes vertes, 5 Hent an Dachenn Sport, 22160 Ar Chapel Nevez, tél. 96.21.66.27.

Stage : saxo et musique bretonne

Dates : Les 23 et 24 février 1991.

Lieu : Ferme de la Harpe, Rennes Villejean.

Thème : Adaptation du saxophone aux musiques traditionnelles.

Animateur : R. Becker (professeur de musique à l'école de Pontivy).

Organisation : Cercle celtique de Rennes.

Renseignements : P. Ramel, tél. 99.60.81.74 ; R. Becker, tél. 99.33.01.73.

La Bretagne au théâtre Dunois (Paris)

Musique traditionnelle hors des sentiers battus

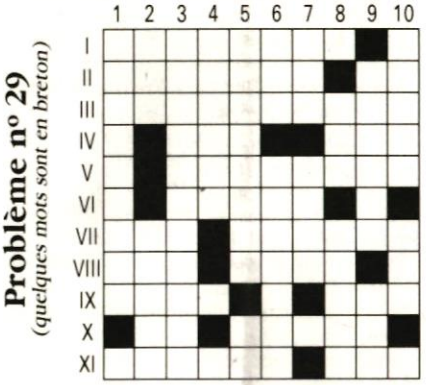
Samedi 26 mars, à 20 h 30, « Les Sonneries du mardi », Yann Fanch Kemener, accompagné de ses musiciens, kan ha diskan, gwerz. L'un des meilleurs interprètes de chants traditionnels en langue bretonne. C'est rare dans un théâtre parisien, amis bretons, émigrés, profitez-en ! (108 rue Chevaleret, 75013 Paris, tél. 45.84.72.00).

Prix X. de Langlais

Réuni à Rennes le 23 novembre 1990, le jury du **Prix littéraire Xavier de Langlais** a couronné cette année **Joseph Abasq** qui, sous son propre nom ou sous le pseudonyme de Didrouz, a donné à la littérature bretonne un nombre important de nouvelles.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 29
(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Célèbre voyageur né de père irlandais. – II. Grand barde ; Demeure. – III. Un proche parent du lait ribot. – IV. Pronom personnel ; Défilé breton ou poème français. – V. Fermées à Trignac en 1934, préfigurant Hennebont. – VI. Fit de grands ravages en Armorique au VI[e] siècle. – VII. Un lien que l'on pourrait croire fait pour durer ; Individu peu recommandable dont le nom vient du gaulois. – VIII. Commence la semaine à l'envers ; Lettres d'Eancé. – IX. Précède souvent les fêtes bretonnes ; Quand le désordre l'emporte sur l'ordre. – X. Pronom personnel ; Peut-être l'une de celles que la chanson situe à Nantes. – XI. Morceaux franco-bretons ; Sert à l'écoulement.

VERTICALEMENT

1. Ont permis de vaincre les Vénètes. – 2. Un premier pas vers l'unité ; Inversé : fut fatal à Abélard. – 3. Né en 1754, ce Rennais fut l'un des fondateurs du Club Breton. – 4. Capitale celte. – 5. Swift, par exemple ; Poète né à Carnac en 1907 (initiales inversées). – 6. Lettres de Gavrinis ; Socs pour laboureurs de la mer. – 7. C'est l'âme bretonne ; Pas question d'en prélever sur le Cheval d'Orgueil. – 8. Titre parfois attribué à Judicaël ; Fonds des parcs à huîtres. – 9. Echappe parfois quelque peu à l'auteur ; Traduit mieux l'aisance de bas en haut. – 10. Parfois internes dans la poésie bretonne ; Ouverture.

M. ERWAN

Solution du problème n° 28

Horizontalement :
I. Meschinot. – II. Orteil ; Don. – III. Ploeuc. – IV. Trompette. – V. Reg ; UO (ou). – VI. ONO ; Gars. – VII. UOF (fou) ; Abbesse. – VIII. Fume. – IX. E.P. ; Prière. – X. Zostères. – XI. Dissident.

Verticalement :
1. Montroulez. – 2. Er ; RENO ; Pod. – 3. Strogoff ; Si (1). – 4. C.E. (Essé) ; T.S. (Sophie Trébuchet). – 5. Hippocampes. – 6. Ille ; Berri. – 7. Otage ; IED (Dei). – 8. Odet ; Ascèse. – 9. Toueurs. – 10. NC ; Osèrent.

GROS PLAN SUR...

Dan Ar Bras

Ce mois-ci, Hervé Person s'entretient avec l'un des meilleurs guitaristes rock d'Europe qui a choisi de vivre dans son pays, la Bretagne, tout en restant largement ouvert au monde...

PB : Pourrais-tu nous rappeler les grands traits de ton évolution musicale ?

D.A.B. : J'ai d'abord rencontré Stivell. A la fin des années 60, il jouait chez Michou à Bénodet ; il faisait la manche, présentait les artistes et j'étais serveur. Je lui ai dit que je jouais de la guitare et suis entré dans son groupe jusqu'à l'Olympia. La machine était alors lancée. Après l'Olympia, Stivell a arrêté pendant six mois, c'est à ce moment-là que j'ai fait partie du groupe **Fairport Convention.** Fin 1975, le groupe de Stivell éclate ; à ce moment-là, Dave Swearbrick me demande de jouer avec son groupe. Stivell avait fait une tournée en Angleterre avec lui.

J'ai joué aussi avec Higelin. Certains de ses musiciens, dont le batteur Santangelli, me connaissaient. Higelin m'a donc demandé de jouer avec lui pendant une année.

PB : Comment qualifies-tu ta musique ?

D.A.B. : D'abord je ne suis pas chanteur, mais plutôt musicien. Ma musique est un rock-and-roll breton, car elle appartient à cette terre. Stivell et Mollard m'ont inculqué la passion pour la Bretagne. Patrick Mollard m'a appris des tas de choses, notamment sur le fest-noz, le Kan ha Diskan et la cornemuse. Lorsque nous étions à l'étranger (Écosse et surtout Hollande et Danemark) nous ne parlions que de la Bretagne... Patrick vient des bagadou, moi du rock-and-roll. Avec Stivell, c'est le choc : Bobino, Olympia. Ainsi s'explique ma musique.

PB : Plusieurs fois, tu as chanté des textes de Xavier Grall. Quelles étaient tes relations avec lui ?

D.A.B. : Nos rencontres furent très brèves. Je l'ai vu 5 ou 10 fois. J'étais intimidé par un tel personnage et n'ai pas pu profiter de ces rencontres. On a échangé des émotions. On n'avait pas le temps d'avoir le temps. J'ai rencontré aussi son éditeur : Bernard Guillemot (voir *PB* 307). Bernard possédait tout ce qu'il disait ; il vivait dans le monde des livres. Il m'impressionnait. Je me sentais isolé. **« Allez dire à la ville »** a été une catastrophe au niveau commercial ; certains m'ont ignoré de nouveau. Mais quand Grall a pleuré en écoutant **« Plainte à Yann Vari Perrot »**, alors, je dis que ceci est mon principal atout.

PB : De « Douar Nevez » à « Songs », comment juges-tu ton évolution ?

D.A.B. : C'est comme ça que j'ai évolué. J'ai vieilli, les ans ont passé. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait. Je ne suis plus à la recherche de mes racines. Certains qualifient ma musique de californienne ; je m'en fous. Je fais la musique que j'aime. Si j'avais fait quelque chose que je n'aime pas j'aurais gagné plus d'argent.

PB : Dans le 45 tours « Diwan », tu avais chanté en breton. Serais-tu prêt à recommencer ?

D.A.B. : Je ne suis pas né dans un milieu bretonnant. C'est Gweltaz Ar Fur qui me l'avait traduite en breton. Le jour où je chanterai en breton, je le parlerai. Je suis toujours fier d'avoir fait ce disque. Si je me permets de chanter en anglais, c'est parce que je pense en anglais. J'ai eu un gros complexe vis-à-vis du breton parce que je ne le parlais pas. Dans les années 60, je suis passé à côté de beaucoup de choses de la Bretagne. C'est Stivell et Mollard qui m'ont appris beaucoup de choses. Je savais que j'appartenais à beaucoup de choses.

PB : Tu donnes de plus en plus l'image d'un chanteur anglo-saxon. As-tu abandonné toute référence à la musique celtique ?

D.A.B. : Ça m'est égal. Prenons l'exemple des Beatles pour montrer que Paul Mac Cartney n'est pas Écossais pour rien ! Et les Beatles ont été inspirés, menés par la musique celtique. A ceux qui qualifient ma musique de californienne, je réponds qu'il y a 20 millions d'Irlandais aux USA et ce n'est pas rien... Stivell m'a appris pourquoi j'avais ces choses qui étaient en moi.

PB : Comment vois-tu l'évolution de la musique celtique et de la musique bretonne en particulier ?

D.A.B. : Je suis optimiste. Il y a beaucoup de manières de vivre ici. **Ici les gars vivent une réalité ! La Bretagne. Plus il y aura de gars qui vivront cette différence et mieux ce sera.** Mais on n'est pas aussi fort que les Irlandais ou les Écossais. On n'est pas une île ; c'est dommage. Je souhaite que Brest soit aussi riche que Glasgow.

La musique bretonne n'a jamais été aussi belle que maintenant. Les gens du Centre-Bretagne : Mollard, Marchand, Bihan font un boulot beaucoup plus important que moi ; ces gens-là attirent du monde. Mais je n'ai aucun complexe ; je considère appartenir à la même terre qu'eux. Quand je suis à l'étranger, je dis que je viens de Bretagne et non de France, même si certains ne font pas la différence...

La Bretagne a un public exigeant. Pour tous les gens de l'Hexagone, venir jouer en Bretagne constitue une épreuve. La variété (au sens péjoratif) a du mal à percer ici (style Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, etc). Les gens ont un sens critique très aigu.



PB : Quels sont les pays où tu te produis le plus fréquemment ?

D.A.B. : Ce sont surtout les USA, l'Angleterre, l'Écosse ; le Pays de Galles, pas très souvent. J'ai fait des tournées aux USA (20 fois à New-York), 5 fois à Paris.

PB : Quels sont les projets ?

D.A.B. : Je vais faire une tournée pour promouvoir « Songs ». L'an prochain, j'ai envie de faire un spectacle avec des textes de Xavier Grall, je dirais les textes qui me plaisent et ferais une musique sur « Solo ». Ce sera un spectacle inédit. Je crois que Yvon Le Men prépare aussi quelque chose sur Xavier Grall.

PB : Au niveau commercial, quel fut ton plus grand succès et ton plus grand échec ?

D.A.B. : Mon meilleur succès fut « Septembre bleu ». L'album qui s'est le moins vendu est « Allez dire à la ville ».

(NDLR : voir le *PB* où Pierre Morvan qualifie « Septembre bleu » de bijou).

Propos recueillis par Hervé PERSON

A chaque fois que Dan Ar Braz a sorti un album, le *PB* s'en est fait l'écho. Personnellement, je n'ai pas trouvé de plus vibrant hommage à Dan Ar Braz que ce texte de Xavier Grall : « Solo » H.P..

« Je me souviens du pays
[de Bretagne
Et des chants et des danses
Et des transes
Les fêtes de nuit
Fusaient dans les campagnes
.....
Comme des musiques
Rock and rollez moi
Dans le feeling de Dan ar Braz
Folkez-moi
Dans la rage de Glenmor
Kan an diskanez moi
Dans la joie du Fest-Noz. »

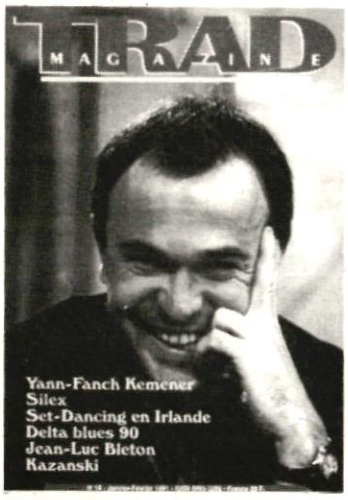
(Editions Calligrammes)

SELAOUIT



LA B.A.S. CHANGE DE BOSS ! La dernière assemblée générale de Bodadeg ar Sonerien, qui fédère une soixantaine de bagadou regroupant près de 3.000 sonneurs, vient de désigner un nouveau « patron ». Il s'agit d'Alan Le Buhé, ancien du bagad Bleimor, qui succède donc à Martial Pezennec, lequel avait repris le flambeau des mains de Paolig Monjarret il y a de cela quelques années. Beaucoup de travail en perspective pour le nouveau président, et notamment la mise sur pied d'un « concours de recherche ouvert aux musiciens en quête de sonorités et d'instruments nouveaux ». Intéressant.

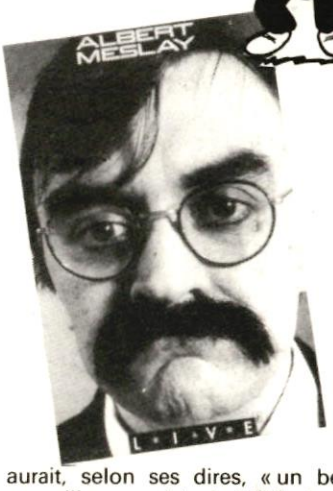
HARDI JEUNES GENS ! Les vainqueurs de l'édition 1990 du Kan ar Bobl viennent d'enregistrer leur première cassette, intitulée « Sidwel ». Débuts prometteurs pour ce groupe des Côtes-d'Armor, « Ar Re Yaouank » (« Les Jeunes ») qui s'est déjà fait un nom dans les festou-noz de la région. Nous y reviendrons.



TRAD-MAGAZINE : C'est Yann-Fanch Kemener qui fait la une (en couleur !) de Trad Magazine de janvier-février (n° 14). Et le bimestriel de Philippe Krümm, en plus d'une foule d'informations sur toutes les musiques d'inspiration traditionnelle, vous propose trois pages d'interview du « Chargé de mission pour le suivi et la promotion des langue et culture bretonnes sur le département du Finistère ». Ouf ! Yann-Fanch y parle de son dernier disque (voir PB de décembre), de Diwan et du breton, de la Bretagne et des Bretons, et d'un tas d'autres choses... A suivre... (Trad Magazine, B.P. 27, 62350 Saint-Venant).

ALBERT MESLAY « Live » (autoproduit).

Si je vous parle aujourd'hui d'Albert Meslay, rompant ainsi avec les habitudes de la maison « Selaouit », traditionnellement consacrée aux chansons et aux musiques, surtout à celles qui flirtent, de près ou de loin, avec la tradition, ce n'est pas (seulement) parce que le bougre



aurait, selon ses dires, « un beau-frère conseiller municipal UDB à Katmandou... »

C'est d'abord parce qu'il vient de nous faire parvenir sa cassette et que celle-ci, ma foi, nous a arraché plus d'un sourire. Ce n'est pas chose si courante en ces temps de désespérance et tant pis pour nos lèvres qu'ont gercées les premières froidures de ce mois de janvier (demain, nous sommes le 15...).

Quelle est la nationalité de cet histrion, dont la famille, honteuse de ses origines « creusoises », prétendait être... belge ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'il est établi en Bretagne – plus précisément à Plédéliac – pour des raisons totalement inavouables.

Depuis il passe la vie, l'amour (?) et la mort à la moulinette, jouant avec les mots et les situations, mariant l'outrance, accusant les ridicules avec un humour et un talent indéniables. Tout et tout le monde y passent : vous aurez droit aux questions « fondamentales » (Lamballe, petite ville ou gros bourg rural ?), aux révélations fracassantes (Picasso n'a jamais su reproduire exactement ce qu'il voyait et Poulidor se dopait tellement qu'il était toujours dans un état second) et même aux solutions pour résoudre la crise économique (« développer les secteurs de pointe : la menuiserie »). En tout onze sketches : la preuve par onze qu'Albert Meslay est un maître de l'absurde. Décapant !

Un seul regret : les rires qui ponctuent chaque (bon) mot, mais il paraît que c'est la loi du genre.

Un bon point : la qualité de la prise de son, signé Michel Caous. En vérité, je vous le dis, il y a du Desproges dans cet homme-là : il pourrait aller loin si les petits verrats de le mangent pas... (70 F chez Marc Le Clercq, 8 rue Colbert, 22000 Saint-Brieuc).

SOLDAT LOUIS « Pavillon Noir » (C.B.S. 467317 2 - CB 811).

Ça aurait pu s'appeler « Deuxième bordée », mais c'est « Pavillon noir » qu'ils ont choisi pour titre... De quoi s'agit-il donc ? Du nouvel album de Soldat Louis bien sûr.

Soldat Louis, vous connaissez. Le Peuple Breton vous en a déjà parlé[1] et même sans cela... vous n'auriez sans doute pas pu y échapper, tant leur tube, « Du rhum, des femmes et d'la bière, nom de Dieu », a pu être matraqué sur les ondes. Les journaux, la télé et la... publicité pour les huîtres s'y sont mis, eux aussi...

On n'a pas échappé non plus à la polémique, comme disait Victor : Soldat Louis, « coup » du show-biz, soigneusement préparé et programmé, comme certains l'ont affirmé haut et fort, ou aboutissement de quinze années de galère et de baluches, comme d'aucuns auraient bien aimé nous le faire accroire... ? Sans doute un peu les deux, mon capitaine...

Reste le résultat : enfin un groupe breton qui rencontre le succès et des cornemuses qui entrent au top 50 ! Tant pis si ce n'est pas ce qui se fait de mieux en Bretagne, ce n'est pas non plus ce qu'il y a de pire, loin de là...

Ce qui est vrai, c'est que le public, et le public breton aussi, a plébiscité Soldat Louis.

Le succès sera-t-il au rendez-vous de la deuxième bordée ? Ce qui est sûr c'est que ce nouveau disque montre que le groupe lorientais a de la suite dans les idées : il est donc toujours question de rhum, de femmes et de bière, de pistes et de baston. De mer et d'embruns aussi, accessoirement... Il faut dire que c'est toujours Gary Wicknam, alias Renaud Detressan, ancienne gloire éphémère de la variétoche française, qui signe les paroles toujours aussi lestes, enlevées et accrocheuses. Le son est un peu plus rock et seules les cornemuses se font un peu plus discrètes. Dommage ! Soldat Louis en profite aussi pour régler quelques comptes. Avec le monde, cruel comme chacun sait, du show-business, dans « The show must go on ». Avec les politiciens qui se sucrent dans « Juste une gigue en do » :

« Quand une baston ou une bagnole
T'expédie à Fleury
Quelques milliards pour un guignol
C'est une loi d'amnistie ».

Et puis il y a « C'est un pays », où Soldat Louis parle, plutôt bien, de la Bretagne :

« C'est un pays, fallait qu'j't'en parle
Car j'l'ai dans l'cœur comme tu crois pas... »

Le tout sympathique et rafraîchissant. Une bonne cuvée !

Bon vent et belle mer à Soldat Louis, deuxième bordée...

TRI YANN : « Belle et Rebelle » (Marzelle, 848 229-4, distribution Phonogram).

« Belle et rebelle », le deuxième album de Tri Yann, qui a pour thème général la ville de Nantes, « son histoire, ses lieux, ses atmosphères, ses rêves... » est enfin paru. Onze titres nouveaux, en tout, dont je vous parlerai plus en détail le mois prochain.

Pierre MORVAN

(1) Peuple Breton de novembre 1988 et de mai 1989.

Mon réabonnement...

Chers compatriotes, voici mon réabonnement et quelques impressions de lectrice (2e année) :

– D'abord, bravo pour les pages en breton : c'est fondamental (comme on dit...) pour le Peuple Breton.

– Ce qui m'intéresse, ce sont les conflits locaux syndicaux avec le pouvoir quel qu'il soit. (Les conflits avec « l'État », ça on connaît ; ça devient lassant d'en parler. Mais il y a en Bretagne comme ailleurs tant de petits ou grands notables qui se poussent pour gagner un rang et « se placer » sur la photo.

– Les articles sur l'Europe sont ceux qui me paraissent contenir les projets positifs, constructeurs, pour la Bretagne. Même si on mesure les murs à abattre et les difficultés qu'on rencontrera en route. Et les ambitions, aussi.

– Un projet intéressant et positif est celui du KAB (Landerne) dont vous avez transmis l'appel dans le journal. J'y ai souscrit. On peut trouver chez les Bretons des ressources propres à eux-mêmes, pour s'en servir ***eux-mêmes.***

– A ce propos, « notre cher et grand quotidien régional » (« Ouest-France ») avait donné il y a deux ou trois ans une information qui m'avait paru très intéressante : les étudiants de l'ESSEC de Brest avaient (en cours d'études) fait une prospection auprès de la population brestoise (et peut-être léonarde) pour savoir les capacités et la volonté des épargnants, grands et petits, à investir en Bretagne : les résultats de leur enquête avaient été positifs et stupéfiants.

– Notre « cher et grand quotidien régional » m'a tout de même permis de connaître les travaux d'Hervé Person et de m'abonner, par la suite, à « Pobl Vreiz ». Pas mal, non ?

– L'augmentation des suiides de jeunes (récente) et le nombre élevé d'accidents de la route (... horrible) sont des indicateurs du mal-vivre en Bretagne. Il y a, pourtant, d'autres signes : la presse, des journaux tels que le vôtre et Armen, Chasse-Marée etc, qui marquent un effort culturel, de qualité ; et tout ce qui a trait à la musique bretonne et à l'écologie.

Bloavez mad d'an holl.

M.F. Dutheil

Bretagne et peuple breton

Ne mettons pas la charrue avant les bœufs

Reconnaissant la Bretagne historique à cinq départements, les Verts souhaitent avant tout la reconnaissance de cette entité. Cela doit se faire par la mise en place d'un véritable pouvoir en Bretagne, une réelle décentralisation. Ce pouvoir exécutif de type fédéral entraînerait la disparition des départements en tant que tels pour ne retenir qu'un échelon représentatif au niveau régional.

Encore faudra-t-il que cette décision ne vienne pas, une fois de plus, du sommet de l'État, mais qu'elle soit bien l'émanation des habitants eux-mêmes et pas seulement de ceux qui, peu nombreux pour l'instant, ont pleinement conscience de cette identité. Un tel pouvoir saura être le révélateur de notre richesse dans le respect de ses composantes (dues aux Bretons d'adoption...) et permettra au peuple breton de se retrouver.

Hep Breizh, Breizhis ebet.

Les Verts du Trégor
Ar re c'hlaz bro Dreger

NDLR : Intéressante mais timide, cette réaction des « Verts du Trégor ». Elle est sensiblement en retrait sur les positions d'élus PS au Conseil régional. Les sondages en notre possession – le PB en a parlé à plusieurs reprises, notamment de l'enquête de l'OIP – montrent une conscience forte et étendue de l'identité bretonne par les Bretons. Être gêné par l'appellation « peuple breton », c'est être en retrait sur Louis Le Pensec... en 1981. On peut parfaitement concevoir un peuple breton ouvert, intégrant tous ceux qui le souhaitent, solidaire du monde et des autres peuples. Certes, c'est au peuple breton de décider mais c'est aux formations politiques de proposer... Continuons le dialogue.

Sommes-nous des hypocrites ?

Lorsque l'on veut éviter le débat sur la tendance à l'augmentation ou à la diminution de la moralité, dans l'organisation sociale de l'homme, on parle de complexité... Les occidentaux en parlent d'autant plus qu'ils considèrent ce phénomène de complexité comme directement et exclusivement lié à leur type de société par opposition aux sociétés africaines, asiatiques ou océaniques dont les aspects de l'Humanité leur paraissent primaires, donc nécessairement simples.

Pourtant, à y regarder plus près, rien n'est moins vrai.

En effet, comment l'homme occidental réagit-il, le plus souvent, vis-à-vis de son semblable ? Soit en cherchant à l'imiter ou à prendre sa place, ce qui entraîne toutes les formes de réactions instinctives telles que la concurrence, la jalousie, l'affrontement direct ou l'utilisation de pressions économiques ou politiques, soit en le rejetant avec toutes les subtilités de l'espèce humaine, à savoir l'ignorance, l'ironie, le mépris vis-à-vis de l'autre, la xénophobie et le racisme, voire l'accusation mensongère quand ce n'est pas la tentative de l'éliminer physiquement.

Bien entendu, cet homme du futur 3e millénaire, assis confortablement dans une société qui le comble (matériellement soit dit) dénonce la barbarie de certaines sociétés tiers-mondistes et souhaite voir s'instaurer la démocratie (sa notion à lui de la démocratie) dans tous les pays du monde.

L'évolution de la moralité de ce personnage ne semble pas très complexe : c'est une très nette tendance à l'hypocrisie.

Soit ! Il y a des exceptions et c'est « heureux » mais ne sont-elles là que pour confirmer la règle ?

De toute façon, cette hypocrisie est devenue le principal moyen de gouverner aujourd'hui :

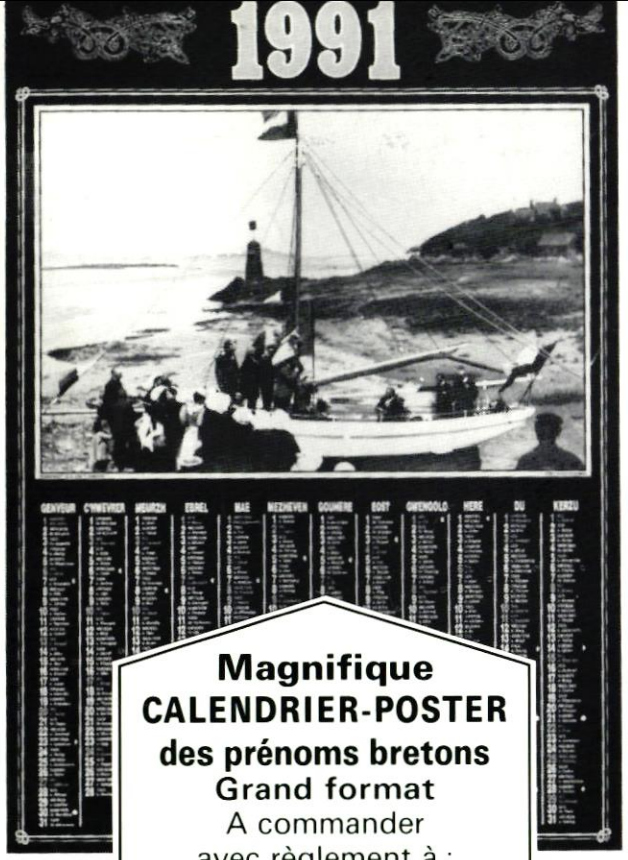
Tenez ! Tout est fait pour stimuler le nationalisme de conquête et particulièrement le nationalisme français (comme si, ce que l'on appelle médiatiquement l'aventure coloniale n'avait pas suffi), à travers le sport, l'éducation, l'économie et bien sûr la politique, et en même temps, on accuse de nationalistes ringards, ceux qui souhaiteraient plus d'autonomie pour leurs peuples minorisés, afin de mieux les montrer du doigt et éviter que leurs idées ne se propagent.

Ainsi, on entretient chez nous un complexe terrible : être breton, c'est être nationaliste donc avoir des idées rétrogrades, et par opposition se dire français, c'est être internationaliste, et donc avoir des idées progressistes ! Difficile de lutter contre un syllogisme aussi implacable...

Dominique AUPIAIS

CRISE DE L'ORTHOGRAPHE...





Magnifique CALENDRIER-POSTER des prénoms bretons
Grand format
A commander avec règlement à :
U.D.B., B.P. 203
56102 LORIENT Cedex
40 F le premier
30 F par calendrier en plus

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le *« Peuple Breton »* n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.



CLIN D'ŒIL

Du nouveau sur l'école de Pont-Aven

Le signataire de ces lignes confia un jour à une jeune dactylo le manuscrit d'un texte consacré à l'art breton. Voici quelques extraits du document qu'elle lui rapporta :

– Les toiles d'Émile Bernard recréent à Marseille (lire : à merveille) l'exultation de la lumière (exaltation).

– Ces Bretons passés par le temps (pressés), ces Bretons infimes (ingénus).

– Les Bretonnes sous la tourelle (tonnelle).

– Paris de Chavannes (Puvis).

– L'anthropologie de Le Bras (anthologie).

– Le style synthétiste-claironniste (cloisonniste).

– Bonjour de Gauguin (M. Gauguin).

– Jules Noël, peintre politique (profilique).

– Il peignit en gris étoffes et chaires (chairs).

– Boudin des esconades de peintre (soudain des escouades de peintres).

– Ces bons sauvages qu'avait heurtés J.J. Rousseau (chantés).

– Une icône de Filiger, vrai rêve grotesque (giottesque).

– La belle tempête de Gauguin (Angèle).

– Effrayés à l'approche des rangers (étrangers).

– Les traditions damnables (immuables) des peintres réduits par la Bretagne (séduits).

– Cet appel Gauguin l'enterrait en 1886, claironné par 995 confrères (l'entendit... par quelques confrères).

Et en apothéose : Sérusier et les peintres nazis (nabis).

Moralité : avant de faire dactylographier un texte, tapez-le à la machine.

Consolation : c'est beau la peinture ! On en apprend tous les jours, surtout quant on peut la voir avec le regard ingénu d'une jeune dactylo...

Edmond Rébillé

Enfin disponible !

COLLOQUE DE NANTES

Cassette-vidéo du Colloque International « Bretons, en Europe demain...»

(Nantes - Juin 1990)

Durée 3 heures - VHS - Prix : 80 F (95 F franco). Commande : Breizh-Éco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse. Document brut.

CONTENU

Présentation du colloque par Loeiz Le Bec, historien

Le poids économique d'une Bretagne réunifiée, par Pierre Yves Le Rhun, géographe à l'Université de Nantes.

Les chances de la culture bretonne, par Francis Favereau, professeur à l'Université de Rennes.

Les peuples minorisés de l'Hexagone et l'Europe, par Max Siméoni, député européen.

La Bretagne dans une stratégie maritime-atlantique européenne, par Yves Lainé, directeur du développement de la B.A.I.

La conquête vécue de l'émancipation des peuples, par Andis Lapinch, professeur à l'Université de Riga (Lettonie).

Le culturel et l'économique, par Nelly Maes, député de la Volks Unie (Vlaanderen).

Chaque intervention est suivie d'une ou de de plusieurs questions de l'auditoire auxquelles l'intervenant répond.

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ J. Gros : « Le Trésor du breton parlé », 80 F.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- ☐ A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)